

LOCMARIA-GRAND-CHAMP



MAIRIE
LOCMARIA-GRAND-CHAMP



Bulletin Municipal 2017

SOMMAIRE

P. 3	Le mot du Maire	P. 32 - 37	Vie scolaire
P. 4 - 5	Conseil municipal	P. 38	Animation
P. 6	Personnels mairie	P. 39 - 49	Vie associative
P. 7 - 8	Informations municipales	P. 50 - 51	Patrimoine
P. 9	Tarifs 2018	P. 52	Coordonnées des associations
P. 10	Etat civil	P. 53	GMVA
P. 11 - 19	Les échos du conseil	P. 54 - 55	Annuaire des entreprises
P. 20 - 23	Actualités	P. 56	Calendrier des manifestations 2018
P. 24 - 25	Finances	P. 57	Pluviométrie
P. 26 - 27	Travaux & Urbanisme	P. 58 - 59	Jeux
P. 28 - 29	Affaires sociales		
P. 30 - 31	Locmaria en 2017		

HORAIRES DE LA MAIRIE

Soizic FASSI, Angélique LAFFEACH et Julie GUENEGO,
vous accueillent à la mairie le :



Lundi	8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h30
Mercredi	8h30 à 12h00
Jeudi	8h30 à 12h30
Vendredi	8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi	9h à 12h (Fermé Juillet - Août)

Contact : 02 97 66 60 49

Mail : mairie.locmaria.gd.ch@wanadoo.fr

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous invitent
à la cérémonie des vœux **le samedi 20 janvier 2018 à 18h00**
à la Maison des Associations.

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec les élus et
de partager le verre de l'amitié



Locmariennes, Locmariens,

L'année 2017, se termine avec son lot d'évènements et tout récemment le drame de Millas, qui voit 6 de ses collégiens tués dans un accident d'autocar scolaire avec un train régional, des fêtes de Noël endeuillées pour ce village. Nous avons eu à déplorer aussi le départ de 3 de nos grands académiciens, Simone VEIL, Jeanne MOREAU, Jean d'ORMESSON, des célébrités, Mireille DARC, Danielle DARIEUX, Jean ROCHEFORT et notre chanteur national Johnny

HALLIDAY. Ces personnes ont marqué positivement notre époque. Plusieurs attentats dans le monde ont fait de nombreuses victimes innocentes. Nous devons continuer à combattre ces criminels, notre devoir citoyen en période d'incertitudes s'impose à tous pour déjouer ces risques.

Des évènements heureux ont marqué aussi les esprits pour 2017 ; sur le plan sportif, Warren BARGUIL, notre Breton, a été la révélation sur le Tour de France cycliste, les handballeuses sont devenues championnes du monde en 42 jours. Tous ces grands sportifs nous font partager de grands moments de plaisir. A qui le tour en 2018 ? Pourquoi pas l'équipe de France de football... En 2017, à Locmaria, nous avons eu le plaisir d'accueillir une course cycliste régionale, l'Essor Breton.

2017, une année d'élections, de mobilisation des agents administratifs, des élus, des bénévoles et des citoyens aux urnes, pour élire notre Président de la République Emmanuel MACRON, ainsi que notre nouvelle députée pour la circonscription Nicole LE PEIH. Au mois de septembre, les grands électeurs ont élu 3 sénateurs pour le Morbihan : Joël LABBE, Muriel JOURDA et Jacques LE NAY. Tous nos vœux de réussite dans leurs engagements. Plus localement, nous avons élu en début d'année, le Président Pierre LE BODO pour notre nouvelle intercommunalité, Golfe du Morbihan Vannes Agglo, GMVA. Des élections tumultueuses, une ambiance délétère, des débats politisés avant le passage aux urnes... Nous ne connaissons pas cela dans notre petite intercommunalité du Loch ...

Ces élections terminées, tout le monde s'est mis au travail ; beaucoup de rencontres sont nécessaires pour faire fonctionner dans la plus grande équité nos 34 communes. Je retiendrai que notre territoire rural a beaucoup à faire valoir dans cette nouvelle EPCI ; nous avons aussi beaucoup à apprendre des autres, Vannes, la ville centre, les communes littorales avec le tourisme. Pour cela je dois être très présente aux différentes réunions (1 seul élu pour les petites communes : c'est le maire). Les sujets sont nombreux et les débats très longs ...C'est beaucoup de mobilisation de ma part, car c'est important pour l'avenir de notre commune, si elle veut rester dynamique, attirer de nouvelles populations, entreprises artisanales, des services de proximité et autres...

2017 dans notre commune, c'est l'arrivée de nouvelles familles dans le lotissement "les Rives du Triskell" et dans les villages. Développer des infrastructures est nécessaire pour bien fonctionner, fixer les populations, pour qu'elles y trouvent du plaisir à vivre et s'épanouir. Notre projet d'aménagement du secteur scolaire, maison des associations, terrain de foot avance. Le choix

de l'architecte pour la conception de la salle de sport et la salle polyvalente doit se faire début 2018. Une analyse financière sera établie suite aux appels d'offres. La municipalité prendra ensuite les décisions qui s'imposent pour la programmation et la réalisation de ce grand projet indispensable. Locmaria-Grand-champ, c'est plus de 1700 habitants, 260 enfants scolarisés, 200 en public à l'école du Four à Pain et 60 à St Gildas en privé. Des locmariens attendent ces équipements pour impulser de nouvelles associations.

Notre commune vit grâce à vous, mais aussi grâce aux différents acteurs du centre bourg, les commerçants, les prestataires de services, les associations, le pôle médical, le marché du terroir du jeudi... Pour la 2^{ème} année, Festi'Loch (comité des fêtes intercommunal Locqueltas-Locmaria) a organisé le marché de Noël, qui a connu un vif succès. En soirée, le spectacle de feu de la compagnie "L'arche en sel", organisé par la municipalité, a ravi les nombreux spectateurs. Je remercie aussi l'Amicale Laique, les écoles, le Tarot Club du Loch, le Four à Breizh, les chasseurs, la Garde du Loch, le Rugby, les Genêts d'Or pour leurs différentes animations.

Octobre musical, 3 concerts dans notre église, a été une belle réussite avec une bonne participation. Enfin le foot a retrouvé une dynamique avec le rapprochement de la Garde du Loch de Locqueltas, et Locmaria. Tous les mercredis après-midi et samedis matin, une cinquantaine de jeunes s'initie à ce sport populaire, avec peut-être de futurs champions dans nos communes!!!

Le renforcement de notre pôle médical est toujours d'actualité, nous avons de sérieux contacts, dont un médecin ; j'espère que ce dossier aboutira prochainement. Pour conclure, je remercie et félicite tous les agents communaux, les bénévoles qui s'investissent, encadrent, animent, donnent de leur temps pour faire vivre la commune. Un Grand Merci à tous.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent en silence de la maladie, de la solitude, du chômage, il faut garder espoir dans l'avenir.

Bonne et Heureuse année à tous.

Le Maire, Martine LOHEZIC

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
et conseillère communautaire
Martine LOHÉZIC



1^{er} adjoint et conseiller
communautaire suppléant
Xavier QUERRANT



2^{ème} adjointe
Réjane GALERNE



3^{ème} adjoint
Ronan FROUDE



4^{ème} adjointe
**Marie-Christine
LE GOUIC**



Conseiller
municipal délégué
Lionel ULVOA



Estelle MAREC



Patrick MIETTON



Nadia JAFFRE



Véronique MORIO



Georges LE HAZIF



**Brigitte
LE NORMAND**



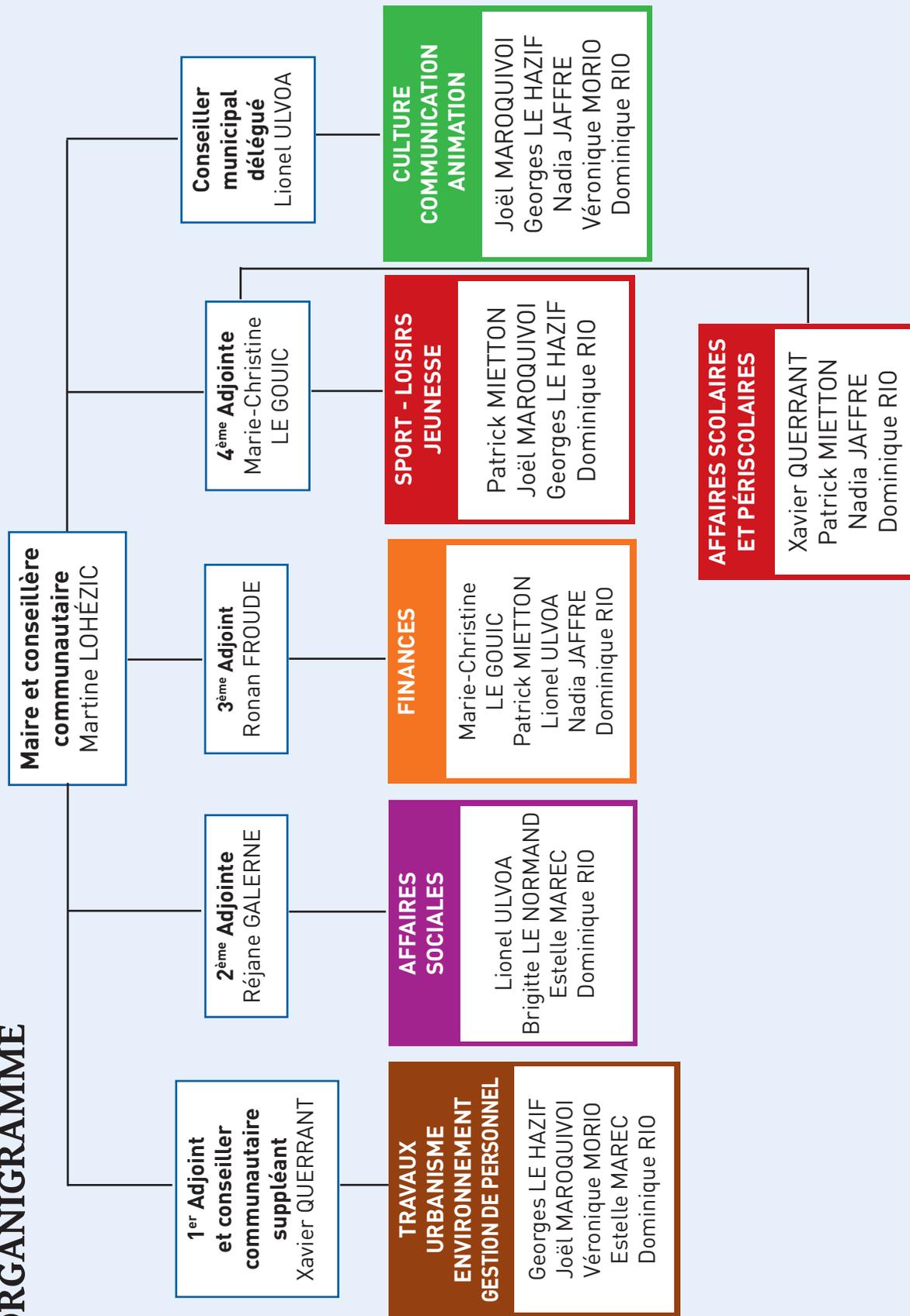
Joël MAROQUIVOI



Dominique RIO

A votre service à la mairie

ORGANIGRAMME



REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

<p>CCAS Président Maire Martine LOHÉZIC Vice-Président adjoint aff. sociales Réjane GALERNE Conseillers municipaux Lionel ULVOA Brigitte LE NORMAND Estelle MAREC Membres extérieurs Jean-Claude FORTIN Jean-Yves LE MOUËL Colette ALLAIN Nicole GUÉ</p>	<p>S.I.A.E.P. Délégués titulaires Martine LOHÉZIC Estelle MAREC Déléguée suppléante Brigitte LE NORMAND</p>	<p>CNAS Déléguée des élus Estelle MAREC Déléguée des agents Soizic FASSI</p>	<p>RIPAM Marie-Christine LE GOUIC</p>	<p>CHARGÉ DES QUESTIONS DE DÉFENSE Patrick MIETTON</p>
<p>S.I.A.L.L. Délégués titulaires Martine LOHÉZIC Xavier QUERRANT Déléguée suppléante Véronique MORIO</p>	<p>MORBIHAN ENERGIES Délégués titulaires Joël MAROQUIVOI Xavier QUERRANT</p>	<p>MISSION LOCALE Délégués titulaires Réjane GALERNE Lionel ULVOA</p>	<p>RÉFÉRENTE SÉCURITÉ ROUTIÈRE Brigitte LE NORMAND</p>	<p>CORRESPONDANT MÉMOIRE Joël MAROQUIVOI</p>
	<p>S.I.V.U. Délégués titulaires Réjane GALERNE Lionel ULVOA</p>	<p>RÉFÉRENTE ADDICTION Marie-Christine LE GOUIC</p>		

SÉCURITÉ - INFORMATION IMPORTANTE

PETIT RAPPEL A TOUS LES LOCMARIENS SUR LES REGLES DE CIRCULATION DANS LE BOURG ET SUR LA PLACETTE CARREE DU CENTRE BOURG

Puisque le bourg affiche une limitation de vitesse à 30 km /h, la priorité numéro un à respecter en traversant Locmaria-Grand-Champ est bien sûr LA PRIORITE À DROITE, soyez vigilants.

Merci de noter que la placette carrée n'obéit pas aux mêmes règles de circulation qu'un rond-point classique : Vous devez impérativement céder LA PRIORITÉ À DROITE sur chaque axe donnant sur la placette.

Mise en action :

- Vous arrivez de Grand-Champ pour aller sur Locqueltas, vous vous engagez sur la placette mais une voiture arrive de votre droite en provenance de l'école, que faites-vous ? **Vous lui cédez la priorité.**
- Vous arrivez de Grand-Champ pour aller à la Mairie, vous vous engagez sur la placette mais une voiture arrive de votre droite en provenance de l'école, que faites-vous ? **Vous lui cédez la priorité.**
- Puis vous continuez et une voiture arrive sur votre droite en provenance de Locqueltas, que faites-vous ?

Encore une fois vous lui cédez la priorité et ensuite vous prenez la sortie vers la Mairie, sans avoir bien sûr oublié de mettre votre clignotant à droite !

Donc à retenir :

“La priorité à droite”, même lorsque vous êtes engagés sur la placette carrée vous n'êtes en aucun cas prioritaire. Le respect de cette consigne simple contribuera à l'harmonie de la circulation dans notre bourg.



Bonne route et Bonne conduite

LES PRINCIPAUX ENJEUX NATIONAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- ⇒ La vitesse excessive ;
- ⇒ La conduite en état d'ébriété ;
- ⇒ La mortalité des jeunes ;
- ⇒ La mortalité des usagers de deux-roues motorisés ;
- ⇒ La mortalité des piétons seniors.

Zoom : L'importance du facteur vitesse dans la gravité des accidents

Lors d'une collision, le risque de décès d'un piéton est 2 fois plus important avec un véhicule circulant à 40 km/h qu'avec un véhicule circulant à 30 km/h. Entre un choc à 30 km/h et un autre à 50 km/h, le même risque est multiplié par 6.

Zoom : Les spécificités de l'accidentalité en agglomération de moins de 5 000 habitants

- Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes et usagers de deux-roues motorisés) représentent près de la moitié des tués des accidents en agglomération de moins de 5 000 habitants ;
- Les piétons et les cyclistes sont surreprésentés dans l'accidentalité mortelle en agglomération de moins de 5 000 habitants comparativement à l'accidentalité mortelle hors agglomération.



Zoom: Les risques du téléphone au volant

Les SMS et la conduite d'un véhicule :

- 5 secondes : c'est le temps de distraction d'un conducteur qui rédige ou lit un SMS au volant.
- 80 mètres : c'est la distance parcourue à 50 km/h pendant 5 secondes sans attention à la conduite.
- 23 : c'est le facteur de risque d'accident consécutif à la rédaction d'un SMS au volant.

Les conversations téléphoniques et la conduite d'un véhicule :

- 50 % : c'est la perte d'exploration visuelle de la scène routière.
- 40 mètres : c'est la distance supplémentaire parcourue par un automobiliste effectuant une manœuvre d'urgence (freinage, évitement) à 50 km/h alors qu'il téléphone au volant.
- 3 : c'est le facteur de risque d'accident consécutif à une conversation téléphonique au volant.

Zoom : La gravité des accidents de nuit en agglomération de moins de 5 000 habitants

Dans les communes de moins de 5 000 habitants, 31 % des accidents corporels surviennent la nuit, mais ils provoquent 45 % des tués.

TITRES D'IDENTITÉ

Depuis décembre 2016, la Préfecture du Morbihan n'établit plus les titres d'identité.

Que vous ayez besoin de faire, ou refaire votre carte d'identité, votre passeport, mais aussi votre permis de conduire ou le certificat d'immatriculation de votre véhicule, vous devez faire vos démarches en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). La mairie peut vous aider dans vos démarches.

Il est conseillé de faire une pré-demande en ligne et ensuite de prendre rendez-vous dans une commune équipée de DR (Dispositif de Recueillement).

Les délais d'obtention sont de 15 jours quand le dossier est validé.

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Le PACS est un contrat signé entre deux personnes majeures de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Auparavant réalisés auprès des tribunaux, ceux-ci sont désormais, depuis le 1er novembre 2017, une nouvelle compétence attribuée aux mairies. Pour signer cette convention, Madame le Maire reçoit sur rendez-vous, et un dossier vous est remis, ainsi que la liste des pièces à joindre.

La convention est par la suite signée de façon solennelle.

RÉGIE PHOTOCOPIES

Documents administratifs (arrêté ministériel du 1 ^{er} octobre 2001)			
A4 Noir et blanc 0,18 €		A4 Couleur 0,23 €	
Autres documents			
Copies Noir et blanc			
A4		A3	
Recto	Recto-verso	Recto	Recto-verso
0,30 €	0,50 €	0,60 €	1,00 €
Copies Couleur			
A4		A3	
Recto	Recto-verso	Recto	Recto-verso
0,40 €	0,60 €	0,80 €	1,20 €

CONCESSIONS

Concessions Cimetière ou site cinéraire Tarifs 2018	
15 ans	62 €
30 ans	120 €
50 ans	176 €
Tarifs auxquels il faut ajouter, pour la mise à disposition dans le columbarium d'une cave-urne enterrée ou d'une case dans le monument octogonal pour le dépôt d'urnes :	
Cave-urne enterrée avec dalle en granit rose	674 €
Case dans monument octogonal	1 122 €
Plaque en bronze sur support mémoire	112 €

TARIFS DE LOCATION DE SALLES

Entreprises et particuliers locaux de Locmaria-Grand-Champ et de Locqueltas

Entreprises, particuliers et associations extérieures à la commune

Les locations de salles sont gratuites pour les associations communales à but non lucratif

	horaires	SALLE A		SALLE B		SALLE A+B	
		Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
FORFAIT 1/2 JOURNEE HORS REPAS	8h00 - 13h00 ou 14h00 - 19h00	52 €	89 €	74 €	126 €	126 €	215 €
FORFAIT 1 REPAS	11h00 - 19h00 ou 19h00 - 02h00	96 €	164 €	132 €	225 €	206 €	351 €
FORFAIT 2 REPAS	11h00 - 19h00 et 19h00 - 02h00	185 €	315 €	258 €	439 €	396 €	674 €
CAUTION		300 €					
Pénalités ménages / heure		35 €					

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

*Nous souhaitons la
bienvenue à :*

Janvier

24 Alban **DANIEL**
25 Melvin **BLIN LORGEUX**
26 Roméo **KERNEUR**
30 Tyméo **CAUDAL**
31 Elina **HONTAR**

Février

5 Manon **ABDILLAHI**

Mars

8 Estebàn **ROUSSEL**

Mai

27 Théo **CYRILLE**

Juin

1er Mia **NOËL**
11 Jade **LAMOUR**
19 Inès **ETIENNE**

Août

3 Anthonin **CAUDAL**

Septembre

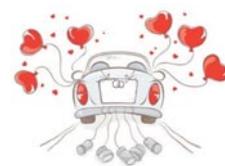
12 Raphaël **LHULLERY**
21 Jade **PICHAUD LE FLOCH**
22 Bastien **RUC**
25 Bastien **ROYER**

Octobre

26 Orlane **PERSÉE**

Novembre

28 Lucie **COLLINET LE GAL**
28 Ambre **LE MOINE**
30 Éléa **MORIO**



Nous adressons toutes nos félicitations à :

Alfonso **AQUPEUCHO HUISA** et Galatée **SALAÛN** mariage célébré le 18 février 2017

Rolland **TOULLEC** et Eliane **SAMSON** mariage célébré le 3 juin 2017

Xavier **PAYEN** et Éléonore **SAUVE** mariage célébré le 10 juin 2017

David **GOMBAUD** et Caroline **GUÉGAN** mariage célébré le 29 juillet 2017

Joël **MAINGUY** et Véronique **LEDEVIN** mariage célébré le 5 août 2017

Lionel **FRELIN** et Delphine **LOHEZIC** mariage célébré le 19 août 2017

Nicolas **BOURSIOT** et Aurélie **DAVID** mariage célébré le 26 août 2017

Christophe **BASLÉ** et Barbara **ORY** mariage célébré le 9 septembre 2017

Yoann **BEYOU** et Aziliz **LE BUHAN** mariage célébré le 15 septembre 2017



*Signature
de PACS :*

1^{er} PACS signé devant
Madame le Maire, le
9 décembre 2017
entre Luc **DULUARD**
et Sabrina **DAVID**

Une pensée particulière aux familles de :

Renée **BIGOT** décédée le 18 février 2017 à MALESTROIT

Alain **DANIOUX** décédé le 28 avril 2017 à VANNES

Célestine **BOISRAME** décédée le 1^{er} juin 2017 à AURAY

André **THIBOULT** décédé le 5 juin 2017 à LOCMARIA-GRAND -CHAMP

Marie-Joseph **LE BROCH** décédée le 8 juillet 2017 à AURAY

Alain **LE GAL** décédé le 10 septembre 2017 à COLPO

Emilie **GUEGUIN** décédée le 13 décembre 2017 à SAINT HERBLAIN

**Au 1^{er} janvier 2018,
la commune comptabilise
1660 habitants
(chiffres INSEE du 1^{er} janvier
2015).**

SEANCE DU 15 MARS 2017

Règlement du différend concernant les participations de Locqueltas 2015

Les commissions scolaires de Locqueltas et Locmaria-Grand-Champ se sont réunies pour régler le litige sur les comptes 2015 du restaurant scolaire et de l'Alsh. Chaque commune prend en charge la somme de 3 814 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école St Gildas

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation demandée à LOCMARIA-GRAND-CHAMP :

- Pour le personnel ATSEM :

977.73 € x 20 enfants = 19 554.60 €

- Pour les frais de fonctionnement :

277.64 € x 60 enfants = 16 658.40 €

Total à payer en 2017 : 36 213.00 €

Soit 2 acomptes de 18 106.50 €

Participation aux frais de fonctionnement du restaurant scolaire de LOCQUELTAS

Le bilan du restaurant scolaire de LOCQUELTAS laisse apparaître un déficit de 3.36617 €/repas en 2016.

Il est demandé à la commune de LOCMARIA-GRAND-CHAMP de participer au déficit du restaurant scolaire de LOCQUELTAS à raison de :

3.36617€ x 6 470 repas = 21 779.12 €

Sur 2017 :

Paiement de 2 acomptes de 10 000 €

Récupération de 1 998.98 € (Trop versé au titre de 2016)

Participation aux frais de fonctionnement de l'ALSH de LOCQUELTAS

Le déficit de fonctionnement de l'ALSH et de la garderie de Locqueltas s'élève à **29 329.45 €**.

La participation de la commune de LOCMARIA-GRAND-CHAMP pour 2016 s'élève à **18 993.00 €**

Sur 2017 :

Paiement de 2 acomptes de 10 000 €

Récupération de 17 903.85 € (Trop versé au titre de 2016)

Arbre de Noël 2016 de Locqueltas et Locmaria Grand Champ

Le Conseil Municipal décide de verser à la commune de Locqueltas 1 698.73 € pour la participation aux frais de fonctionnement.

Transports à la piscine

• **Ecole Publique**

Paiement des factures de l'année 2016 soit **1 404 €**.

• **Ecole Saint Gildas**

13.84 € x 44 enfants = 608.96 €.

Subvention pour déplacement lors des sorties pédagogiques 2017

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les sommes de 10 € ou 15 € par enfant pour aider au financement du transport lors des sorties pédagogiques au titre de l'année 2016.

10 € x 197 enfants = 1970.00 € pour les enfants de l'école publique du Four à Pain de LOCMARIA-GRAND-CHAMP.

15 € x 60 enfants = 900 € pour les enfants de LOCMARIA-GRAND-CHAMP scolarisés à ST GILDAS.

Subvention pour sorties scolaires

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, pour les sorties scolaires, les sommes de :

• **Ecole Publique**

46 € par enfant du primaire, 15 € par enfant de maternelle dans la limite de 70 % du coût.

• **Ecole Saint Gildas**

46 € par enfant pour les sorties avec nuitée, dans la limite de 60 % du coût et 15 € par enfant pour les sorties sans nuitée.

Fournitures scolaires pour les enfants de l'école publique

Le Conseil Municipal décide d'attribuer 63 € par enfant, au titre de 2017, pour les fournitures scolaires des 197 enfants de l'école publique du Four à Pain soit un total de **12 411 €**.

Dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal peut jusqu'à l'adoption du budget délibérer pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au précédent budget.

Répartition votée à l'unanimité :

Chapitre 20 **3 930 €**

Chapitre 21 **10 250 €**

Chapitre 23 **940 €**

Location d'un local pour Madame Laurence BRIAND

Le Conseil Municipal décide de louer, à compter du 20 mars 2017, à la SAS KERME une pièce à l'étage de la maison située au 14 rue de la Bourdonnaye pour y exercer sa profession de praticienne en bio-énergie curatif et magnétisme. Son loyer mensuel est fixé à 100 €.

Adhésion au CAUE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au CAUE, qui a pour objectif principal de contribuer à la production d'un cadre de vie de qualité pour les Morbihannais, pour l'année 2017.

La cotisation s'élève à 0.33 € pour 1 600 habitants soit un montant de 528 €.

Réserve Foncière

Le Conseil Municipal valide l'acquisition des parcelles ZH006 – ZH007 – ZH093 sous emplacement réservé rue de Kéravéolo au prix de 15€ TTC /m².

Participation exceptionnelle pour les travaux d'embellissement des espaces verts des lotissements privés

Le Conseil Municipal décide de verser aux associations syndicales des lotissements privés une participation exceptionnelle de 10 € par maison ou lot, pour tous travaux d'embellissement des espaces verts de leur lotissement, sur présentation de facture.

Plan de financement sécurisation de l'école

DÉPENSES :

Portails, clôture	19 543 € HT	23 452 € TTC
Porte de secours	4 088 € HT	4 906 € TTC
Barres anti panique	1 950 € HT	2 340 € TTC
Élagage arbres	325 € HT	389 € TTC
Éclairage cours	2 505 € HT	3 006 € TTC
TOTAL	28 411 € HT	34 093 € TTC

RECETTES :

Subventions d'État		
FIDPR		9 339 €
DETR		14 205 €
Fonds propres		10 549 €
TOTAL		34 093 €

Plan de financement prévisionnel salle multisports (1 700 m²)

DÉPENSES :

Achat terrain + honoraires	125 000 € TTC
Bâtiment	1 428 000 € TTC
Honoraires architecte, bureau de contrôle et SPS	199 920 € TTC
Autres frais	28 560 € TTC
TOTAL	1 781 480 € TTC

RECETTES :

Département PST	175 000 €
GIP Pays de Vannes	301 080 €
Etat DETR (équipements sportifs)	54 000 €
Etat DETR (bâtiments)	211 500 €
ETAT FISPL	250 000 €
Député	10 000 €
Emprunt ou autofinancement	779 900 €
TOTAL	1 781 480 €

Plan de financement prévisionnel salle polyvalente / restaurant scolaire (600 m²)

DÉPENSES :

Achat terrain + honoraires	125 000 € TTC
Bâtiment	1 008 000 € TTC
Honoraires architecte, bureau de contrôle et SPS	141 120 € TTC
Autres frais	20 160 € TTC
TOTAL	1 294 280 € TTC

RECETTES :

Département PST	175 000 €
Etat DETR (bâtiments)	211 500 €
FNADT	230 874 €
ETAT FISPL	100 000 €
Député	10 000 €
Emprunt ou autofinancement	566 906 €
TOTAL	1 294 280 €

Entretien des espaces communaux – Trophée Zéro phyto

La commune de Locmaria-Grand-Champ est engagée depuis de nombreuses années pour limiter l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux avec l'appui du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal.

La remise d'une distinction « le trophée Zéro Phyto » par la Région Bretagne récompense les efforts de la commune et des services techniques.

Ce trophée a été décerné à l'occasion du 18^{ème} Carrefour Gestion Locale de l'Eau, le jeudi 26 janvier 2017.

Opposition au transfert de la compétence PLU à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et demande au Conseil Communautaire de prendre acte de cette décision.

Opposition au transfert du pouvoir de police en matière de circulation et stationnement

La commune dispose d'un délai de 6 mois à compter de l'élection du Président de l'Agglomération pour faire connaître son opposition.

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert du pouvoir de police en matière de circulation et stationnement.

SEANCE DU 08 AVRIL 2017

Achat de livres pour la bibliothèque

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une somme de 1500 € à la bibliothèque pour acheter des livres en 2017.

Subvention de fonctionnement au CCAS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer, en 2017, une somme de 3 000 € au CCAS qui n'a pas de ressources propres.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au renouvellement de la ligne de trésorerie pour un plafond de 250 000 €, selon les conditions suivantes :

Taux : EURIBOR 3 mois moyenné + 1.74 %
 Base de calcul exact / 365 j
 Index février 2017 : -0.329 %
 Commission d'engagement : néant
 Frais de mise en place : 0.15 %

Plan de financement prévisionnel salle multisports (modificatif) (1 700 m²)

DÉPENSES :

Achat terrain + honoraires	125 000 € TTC
VRD	40 000 € TTC
Bâtiment	1 428 000 € TTC
Honoraires architecte, bureau de contrôle et SPS	199 920 € TTC
Autres frais	28 560 € TTC
TOTAL	1 821 480 € TTC

RECETTES :

Département PST	175 000 €
GIP Pays de Vannes	301 080 €
Etat DETR (équipements sportifs)	54 000 €
Etat DETR (bâtiments)	211 500 €
ETAT FISPL	250 000 €
Député	10 000 €
Emprunt ou autofinancement	819 900 €
TOTAL	1 821 480 €

Plan de financement prévisionnel salle polyvalente / restaurant scolaire (600 m²)

DÉPENSES :

Achat terrain + honoraires	125 000 € TTC
VRD	40 000 € TTC
Bâtiment	1 008 000 € TTC
Honoraires architecte, bureau de contrôle et SPS	141 120 € TTC
Autres frais	20 160 € TTC
TOTAL	1 334 280 € TTC

RECETTES :

Département PST	175 000 €
Etat DETR (bâtiments)	211 500 €
FNADT	230 874 €
ETAT FISPL	100 000 €
Député	10 000 €
Emprunt ou autofinancement	606 906 €
TOTAL	1 334 280 €

Contrat d'entretien des espaces verts

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'établir un contrat d'entretien avec l'entreprise ROPERT PAYSAGES pour 3 ans.

Tarifs du 01/04/2017 au 31/03/2018	8 333 € HT
Tarifs du 01/04/2018 au 31/03/2019	8 457 € HT
Tarifs du 01/04/2019 au 31/03/2020	8 583 € HT

Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer, une subvention exceptionnelle de 500 € pour la course cycliste « L'essor Breton » qui a fait étape à Locmaria-Grand-Champ le 07 mai 2017.

Subvention frelons asiatiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer des aides financières aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques pour l'année 2017.

50 % du coût de la dépense éligible pour Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Barème des plafonds éligibles :

- nid situé de 0 à ≤ 5 mètres = 75 € TTC ;
- nid situé de 5 mètres à ≤ 10 mètres = 95 € TTC ;
- nid situé de 10 mètres à ≤ 20 mètres = 120 € TTC ;
- nid situé à plus 20 mètres = 180 € TTC ;
- au-delà de 15 mètres avec l'utilisation d'une nacelle = 400 € TTC.

Période d'éligibilité de destruction des nids :

1^{er} mai au 30 novembre 2017

30 % du coût de la dépense éligible pour la commune

Taux d'indemnité des élus

Suite au décret n°2016-670 du 25 mai 2016 portant revalorisation du point d'indice et au décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification de l'indice brut, il convient de délibérer sur les taux d'indemnités du Maire, des Adjoints et du Conseiller Municipal délégué.

Le Conseil Municipal décide de fixer le taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'adjoint et de conseiller municipal délégué comme suit :
 Maire : 40,50 % de l'indice brut terminal
 Adjoints : 12 % de l'indice brut terminal
 Conseiller municipal délégué : 7.50 % de l'indice brut terminal.

Recrutement d'un CAE pour la cantine

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de recruter une personne dans le cadre d'un contrat aidé CAE/CUI à raison de 20 heures par semaine, annualisées, pour une durée d'un an.

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Le Conseil Municipal décide de supprimer, concernant la part communale, l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, pour :

- Tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 2018.

Vote des taux d'imposition 2017

Le Conseil Municipal, décide d'augmenter les taux d'imposition de 1.5 % pour 2017. Ils sont donc les suivants :

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	17.33 %
Taxe foncière (bâti)	26.88 %
Taxe foncière (non bâti)	44.23 %

Comptes de gestion 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2016 élaborés par le comptable du Trésor pour le Budget Général et le Budget « Les Rives du Triskell ».

Compte Administratif 2016 - Budget Général

Hors de la présence de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2016 du Budget Général comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	851 529.03 €
Recettes	1 089 965.31 €
Résultat exercice 2016	+ 238 436.28 €
Capacité d'autofinancement	+ 238 436.28 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	399 976.99 €
Recettes	482 550.07 €
Résultat exercice 2016	+ 82 573.08 €
Résultat antérieur reporté :	- 69 570.01 €
Capacité d'autofinancement	+ 13 003.07 €

RESTE À RÉALISER :

Dépenses	59 356.88 €
Recettes	7 344.00 €
Résultat exercice 2015	- 52 012.88 €
Résultat émissions + RAR	- 39 009.81 €

Compte Administratif 2016

Budget « Les Rives du Triskell »

Hors de la présence de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2016 du Budget « Les Rives du Triskell » comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	1 262 995.15 €
Recettes	1 514 200.35 €
Résultat exercice 2016	+ 251 205.20 €
Résultat antérieur reporté	- 192 151.70 €
Capacité d'autofinancement	+ 59 053.50 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	1 193 816.27 €
Recettes	1 509 480.80 €
Résultat exercice 2016	+ 315 664.53 €
Résultat antérieur reporté	- 9 982.80 €
Résultat global à reporter	+ 305 681.73 €
Résultat émissions	- 364 735.23 €

Affectation du résultat 2016 - Budget Général

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2016 du Budget Général se résume ainsi :

Capacité d'autofinancement de la section de fonctionnement : + 238 436.28 €

Besoin de financement de la section d'investissement : - 39 009.81 €

Le Maire et le bureau municipal proposent l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au financement de la section d'investissement compte 1068 : + 238 436.28 €

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Reversement de l'excédent du Budget « Les Rives du Triskell » au Budget principal

Capacité d'autofinancement **+ 59 053.50 €**

Compte tenu des investissements de la commune prévus en 2017, le Conseil Municipal décide :

- De reverser au budget principal la somme de 50 000 €
- De reporter le solde de 9 053.50 € en section de fonctionnement du lotissement
- D'inscrire les crédits correspondants sur les deux budgets concernés, à savoir :

Budget primitif 2017 Général

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, vote le budget primitif 2017 comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	1 222 143.00 €
Recettes	1 222 143.00 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	3 569 635.50 €
Recettes	3 569 635.50 €

Budget primitif 2017 « Les Rives du Triskell »

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, vote le budget primitif 2017 du lotissement « Les Rives du Triskell » comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses 2 056 137.74 €
Recettes 3 027 274.77 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses 1 444 916.27 €
Recettes 1 499 498.00 €

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Décision modificative Budget Général

Lors de l'élaboration du budget, des crédits ont été mis au 739211 concernant l'attribution de compensation à Golfe du Morbihan Vannes Agglo.

La commune devait régler 3 mois et les régularisations intervenir en avril.

Pour des raisons d'organisation, GMVA n'a pas pu effectuer la régularisation dès avril.

Il convient donc de régulariser comme suit :

Article 6188 (autres frais divers) - 694 €

Article 739211 + 694 €

Décision modificative Budget "Les Rives du Triskell"

Lors de l'élaboration du budget, des crédits ont été mis en R002 pour la somme de 9 053.50 €. Or, le résultat à fin 2016 est de 59 053.50 €

Il convient donc de régulariser comme suit :

Article 7015 - 50 000 €

R002 « résultat reporté » + 50 000 €

La commune a fait l'objet d'une vérification des comptes de TVA par la direction générale des finances publiques pour le lotissement.

Il en résulte un montant à payer de 140 euros d'intérêts de retard.

Il convient donc de régulariser comme suit :

Article 605 - 140 €

Article 6711 + 140 €

Plan de financement sécurisation de l'école (modificatif)

En concertation avec les enseignantes de l'école du four à pain, il est prévu d'agrandir la cour vers le plateau multisports.

DÉPENSES :

Portails, clôture 18 969.83 € HT 22 763.80 € TTC

Porte de secours 4 088 € HT 4 905.60 € TTC

Barres anti panique 1 950 € HT 2 340 € TTC

Enrobé cours 12 201.99 € HT 14 642.39 € TTC

TOTAL 37 209.82 € HT 44 651.78 € TTC

RECETTES : Subventions d'État

FIDPR 9 339 €

PST 9 302.46 €

FCTVA 7 324.68 €

Fonds propres 18 685.65 €

TOTAL 44 651.78 € TTC

Devis pour l'acquisition d'un défibrillateur

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise Défibril d'un montant de 1 713 € HT pour l'achat d'un défibrillateur automatique et de 250 € HT pour la formation du personnel.

ALSH – Tarifs des mini-camps.

Le conseil municipal approuve les tarifs et dates des mini-camps 2017.

Tarifs	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Extérieurs
Quotient	De 0 à 650	De 651 à 900	De 901 à 1 200	+ 1 200	
6 – 8 ans	82 €	87 €	92 €	97 €	120 €
9 – 12 ans	120 €	125 €	130 €	135 €	150 €

Coût réel séjour 6 – 8 ans du 11 au 13 juillet 2017 à Quiberon 194 € par enfant

Coût réel séjour 9 – 12 ans du 17 au 21 juillet 2017 à Quiberon 303 € par enfant

Tarifs société de restauration

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'actualisation des tarifs de la société CONVIVIO de + 1.85% qui suivent :

	Tarif actuel TTC	Tarif actualisé TTC
Repas adulte	2.39 €	2.44 €
Repas enfant	2.05 €	2.08 €

Tarifs facturés aux familles au 1^{er} septembre 2017

Restaurant scolaire

Le Conseil Municipal augmente les tarifs de 1.5%:

Repas enfant3.20 €

Repas adulte3.86 €

Garderie

Le Conseil Municipal augmente les tarifs de 1% soit 1,66 € / heure de garderie et fixe les tarifs et horaires comme suit :

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi - Vendredi

Horaires	tarifs 2017/2018
30 mn le matin (8 h 00 à 8 h 30)	0.83 €
1 h le matin (7 h 30 à 8 h 30)	1.66 €
1 h 30 le matin (7 h 00 à 8 h 30)	2.49 €

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi

Horaires	tarifs 2017/2018
45 mn le soir (16 h 45 à 17 h 30)	1.25 €
1 h 15 le soir (16 h 45 à 18 h 00)	2.08 €
1 h 45 le soir (16 h 45 à 18 h 30)	2.91 €
2 h 00 le soir (16 h 45 à 18 h 45)	3.32 €
2 h 15 le soir (16 h 45 à 19 h 00)	3.74 €

Mercredi

Horaires	tarifs 2017/2018
30 mn le matin (11 h 45 à 12 h 15)	GRATUIT
15 mn le matin (12 h 15 à 12 h 30)	0.42 €
30 mn le matin (12 h 15 à 12 h 45)	0.83 €

TAP

Le Conseil Municipal fixe le tarif 2017/2018 comme suit :

Horaires	tarifs 2017/2018
45 mn (16 h 00 à 16 h 45)	0.83 €

Réduction de 0.42 € accordée aux familles des enfants inscrits fréquentant la garderie le soir après les TAP

1.25 € les ¾ d'heures pour tout enfant non inscrit

Actualisation de la longueur de voirie communale

Longueur de voirie actuelle : 19 188 ml

Longueur de voirie à intégrer : 6 242 ml

Le Conseil Municipal arrête la longueur de voirie communale à 25 430 mètres linéaires.

Instruction des autorisations d'urbanisme

Le Conseil Municipal décide de confier l'instruction de ses autorisations d'urbanisme à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, sans contrepartie financière.

Recrutement d'un Emploi d'avenir

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de recruter une personne dans le cadre d'un contrat Emploi d'avenir à raison de 30 heures par semaine, annualisées, à compter du 06 novembre 2017.

Demande d'aide

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser la somme de 100 euros sur facture à un agent en Emploi d'Avenir qui souhaite obtenir son BAFA.

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2017

Rapport annuel de GMVA sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2016

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2016.

Modification des statuts du SIAEP

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SIAEP dans le cadre du changement d'adresse de son siège. Le siège du SIAEP se tiendra dans les locaux de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération au PIBS II – 30 rue Alfred Kastler – CS 70206 à Vannes.

Modification des statuts du SIALL

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SIALL dans le cadre du changement d'adresse de son siège. Le siège du SIALL se tiendra dans les locaux de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération au PIBS II – 30 rue Alfred Kastler – CS 70206 à Vannes.

Adhésion au conseil en énergie partagée

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la mission de conseil en énergie partagée pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018. Le service est entièrement pris en charge par GMVA.

Classement sonore des infrastructures de transport routier

Le Conseil Municipal prend acte du classement (révision 2014) de la RD767, classée en catégorie 3, voie de 100 mètres de large. Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) pour tous véhicules est de 13 124 et le classement sonore est de 76 dB (de 6H à 22H) et de 67 dB (de 22H à 6H).

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps non complet, et un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet, suite à l'avancement de grade des agents, et de spécifier les emplois occupés pour chaque grade.

Projet de construction d'une salle de sports et d'une salle polyvalente communales : décision de programme

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

Approuve le site d'implantation de la future salle de sports et salle polyvalente,

Approuve le pré-programme de construction d'une salle de sports et d'une salle polyvalente,

Approuve l'enveloppe financière prévisionnelle allouée à l'opération et le plan de financement prévisionnel au stade pré-programme,

Décide d'inscrire les crédits budgétaires correspondants au budget principal de la commune, Autorise Madame le Maire à engager la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre, Fixe entre 4 000 € et 5 000 € HT l'indemnité allouée aux 2 candidats non retenus ayant remis une prestation d'intention architecturale dans le cadre de la consultation de maîtrise d'œuvre, Autorise Madame le Maire ou l'adjoint délégué à prendre toutes dispositions et à signer tous documents, pièces administratives ou actes nécessaires à la poursuite de ce projet.

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2017

Modification de délégation au 4^{ème} adjoint

Le Conseil Municipal approuve la modification des délégations du 4^{ème} adjoint.

4^{ème} adjoint : délégations en ce qui concerne le sport, les loisirs, la jeunesse, les affaires scolaires et périscolaires.
Conseiller municipal délégué : délégations en ce qui concerne la culture, la communication et l'animation.

Délégation à un conseiller municipal délégué

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Lionel ULVOA en tant que Conseiller Municipal délégué, membre du bureau municipal et décide de lui verser l'indemnité correspondante à la délibération du 08 avril 2017.

Modification des délégués du Conseil Municipal auprès du SIALL

Monsieur Xavier QUERRANT se propose comme délégué titulaire.

Madame Réjane GALERNE se propose comme déléguée suppléante.

Le Conseil Municipal valide ces propositions.

Délégués titulaires		Délégués suppléants
Martine LOHEZIC		Véronique MORIO
Xavier QUERRANT		Réjane GALERNE

Modification des délégués du Conseil Municipal auprès du SIAEP

Madame Martine LOHÉZIC se propose comme déléguée titulaire.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Délégués titulaires		Délégués suppléants
Estelle MAREC		Brigitte LE NORMAND
Martine LOHEZIC		Patrick MIETTON

Modification des délégués du Conseil Municipal auprès du SIVU

Monsieur Lionel ULVOA se propose comme délégué titulaire.
Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Délégués titulaires		
Réjane GALERNE		Lionel ULVOA

Modification des délégués du Conseil Municipal auprès du Syndicat « Morbihan Énergies »

Monsieur Xavier QUERRANT se propose comme délégué titulaire.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Délégués titulaires

Joël MAROQUIVOI Xavier QUERRANT

Désignation d'un « correspondant mémoire »

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Monsieur Joël MAROQUIVOI en qualité de « correspondant mémoire ».

Modification des membres des commissions communales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de procéder à la désignation des membres des commissions par vote à main levée.

- Décide que chaque adjoint ou conseiller municipal délégué sera respectivement vice-président de la commission concernant le domaine de compétence pour lequel le Maire lui a donné délégation.

- Vote pour maintenir les 5 membres de l'ex-commission culture, animation, sport, loisirs et jeunesse pour la nouvelle **commission «sport, loisirs et jeunesse» à savoir :**

Marie-Christine LE GOUIC

Patrick MIETTON Joël MAROQUIVOI

Georges LE HAZIF Dominique RIO

- Décide de fixer à 6 le nombre de membres de la commission **«culture, communication et animation»** et vote à l'unanimité pour les élus suivants, qui se sont portés candidats :

Lionel ULVOA

Joël MAROQUIVOI Georges LE HAZIF

Nadia JAFFRÉ Véronique MORIO

Dominique RIO

- Décide de fixer à 6 le nombre de membres de la commission «**travaux - urbanisme – environnement – gestion du personnel**» et d'intégrer M. Dominique RIO à la commission.

Xavier QUERRANT

Georges LE HAZIF Joël MAROQUIVOI
Véronique MORIO Estelle MAREC
Dominique RIO

- Décide de fixer à 5 le nombre de membres de la commission «**affaires sociales**» et d'intégrer M. Dominique RIO à la commission.

Réjane GALERNE

Lionel ULVOA Brigitte LE NORMAND
Estelle MAREC Dominique RIO

- Décide de fixer à 6 le nombre de membres de la **commission «finances»** et d'intégrer M. Dominique RIO à la commission.

Ronan FROUDE

Marie-Christine LE GOUIC Patrick MIETTON
Lionel ULVOA Nadia JAFFRÉ
Dominique RIO

- Décide de fixer à 5 le nombre de membres de la commission "**affaires scolaires et périscolaires**" et d'intégrer M. Dominique RIO à la commission.

Marie-Christine LE GOUIC

Xavier QUERRANT Patrick MIETTON
Nadia JAFFRÉ Dominique RIO

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2017

Rapport 2016 Morbihan Énergies

Le Conseil Municipal prend acte du rapport relatif à l'activité de Morbihan Énergies et du compte rendu de l'exploitant ERDF sur la commune.

Rapport 2016 Syndicat mixte du Loc'h et du Sal (SMLS)

Le Conseil Municipal prend acte du rapport du SMLS relatif aux actions opérationnelles de 2016.

Rapport 2016 Syndicat de traitement des déchets Sud-Est Morbihan (SYSEM)

Le Conseil Municipal prend acte du rapport du SYSEM relatif aux indicateurs techniques et financiers du service de traitement des déchets pour 2016.

Rapport 2016 SDIS 56

Le Conseil Municipal prend acte du rapport de l'activité opérationnelle de la commune pour la période de décembre 2016 à novembre 2017.

Rapport du SIAEP de la Région de Grand-Champ - prix et qualité de l'eau 2016

Le Conseil Municipal prend acte du rapport relatif à la distribution d'eau potable établi par le SIAEP (Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la Région de GRAND CHAMP).

GMVA : transfert de biens : Cessions de parcelles sous compromis

Le Conseil Municipal décide de valider la liste des parcelles à vocation économique sous promesse de vente telle que définie dans la délibération et d'autoriser Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

GMVA : transfert de biens : Cessions de parcelles au fil de l'eau

Le Conseil Municipal décide de valider la liste des

parcelles à vocation économique mises à disposition de l'EPCI dont la cession se fera au fur et à mesure des projets telle que définie dans la délibération ; De procéder à la cession au fur et à mesure que les parcelles cadastrées nommées ou issues de celles-ci deviennent nécessaires à l'exercice de la compétence par l'EPCI ; et d'autoriser Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

GMVA : rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) sur les charges transférées des zones d'activités économiques

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT sur les charges transférées de l'ensemble des zones d'activités économiques.

GMVA : rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) sur les charges transférées des éléments touristiques

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT sur les charges transférées de l'ensemble des zones d'activités touristiques et de promotion du tourisme.

TARIFS 2018 VOIR page « TARIFS 2018 »

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a voté les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2018 concernant :

- Délivrance de photocopies
- Concessions dans le cimetière
- Location de salles

Acquisition foncière

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la maison cadastrée ZO 031 et située 16 rue de la Bourdonnaye.

Éclairage public

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame Le Maire à signer les conventions avec Morbihan Énergies pour :
Opération n° 56115C2016001 : extension du réseau d'éclairage public des abris bus de Collec - 7 points lumineux (5 mâts + 2 lanternes sous le pont). L'estimation prévisionnelle de ces travaux s'élève à 22 800 € HT. A ce montant il convient de retrancher la contribution du syndicat à hauteur de 30 % soit 6 660 € HT. Il restera à la charge de la commune 16 140 € HT.
Opération n° 56115C2016008 : extension du réseau d'éclairage public sortie bourg de Locmaria-Grand-Champ vers Collec - 8 point lumineux (8 mâts). L'estimation prévisionnelle de ces travaux s'élève à 25 800 € HT. A ce montant il convient de retrancher la contribution du syndicat à hauteur de 30 % soit 7 230 € HT. Il restera à la charge de la commune 18 570 € HT.

Subvention aux associations communales 2017

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les montants suivants aux associations communales, au titre de 2017 :

LES AMIS DE COET CANDEC	295 €
AMICALE LAIQUE	1 500 €
A.P.E.L	554 €
AMICALE DU PERSONNEL	135 €
UALOC	87 €
RUGBY LOISIRS	411 €
ASS. DES CHASSEURS.....	302 €
GYM ET LOISIRS DU LOC	840 €
GENETS D'OR.....	392 €
TAROT CLUB DU LOCH	956 €
FOUR A BREIZH	381 €
FESTILOCH.....	289 €
UNACITA.....	46 €
GARDE DU LOCH.....	659 €

Subventions sociales 2017

Après examen des propositions du CCAS, le Conseil Municipal décide d'attribuer les montants suivants aux organismes cités ci-dessous :

AFSEP (Ass. Française des sclérosés en plaques)	50 €
Virade de l'Espoir	100 €
Association des Donneurs de sang du canton	70 €
Croix Rouge délégation de Vannes.....	50 €
Secours Catholique délégation du Morbihan.....	50 €
Les Restaurants du Cœur	50 €
Les papillons blancs.....	50 €
Familles de la MAS Centre de Kerblay	50 €
Solidarité Paysans	50 €
TOTAL 2017	520 €

Décision modificative Budget général

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses :	Dépenses :
art 6188 - 3 500,00 €	Art 2313 - 1 000,00 €
art 657348 + 3 500,00 €	art 2033 + 1 000,00 €

Dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal peut jusqu'à l'adoption du budget 2018 délibérer pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au précédent budget.

Répartition votée à l'unanimité :

Chapitre 20	10 000 €
Chapitre 21	97 500 €
Chapitre 23	15 000 €

Indemnités du Maire

L'article 18 de la loi de financement de la Sécurité Sociale prévoit l'assujettissement de toute l'indemnité de fonction d'un élu lorsque le montant est supérieur à la moitié du plafond annuel de la Sécurité Sociale.

Le Conseil Municipal décide :

- de réduire l'indemnité du Maire, en appliquant un taux de 34.30 % au lieu de 40,50 % en 2017
- que ce taux soit rétroactif au 1er janvier 2017
- d'appliquer un taux de 36.60 % à compter du 1^{er} janvier 2018

RIFSEEP

Le Conseil Municipal décide :

- l'instauration du RIFSEEP composé d'une part fonctions (IFSE) et d'une part résultats (CIA) au bénéfice des membres des cadres d'emplois susvisés à compter du 01 janvier 2018 ;
- l'instauration pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires ;
- l'instauration d'une indemnité différentielle ;
- la validation des critères et montants ;
- que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018

Vu le résultat du sondage effectué fin novembre 2017 à l'initiative des parents d'élèves qui met en évidence une volonté de revenir à la semaine de 4 jours,

Vu l'avis favorable du conseil d'école de l'école maternelle et primaire "Le Four à Pain" en date du 19 décembre 2017, pour un retour à la semaine de 4 jours, Le Conseil Municipal décide :

- Un retour à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018 avec une répartition des enseignements sur huit demi-journées par semaine ;
- De fixer la semaine scolaire comme suit :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

8h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30

- De solliciter auprès de la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018.

Le Conseil Municipal remercie les différents intervenants, le comité de pilotage PEDT, le personnel communal pour leur investissement, ce qui a permis de proposer des activités ludiques et enrichissantes aux enfants pendant ces quatre années.

UN DÉFIBRILLATEUR À LOCMARIA



La commune a fait l'acquisition au début de l'été d'un défibrillateur auprès de l'entreprise "Défibril". Celui-ci a été installé sous la Halle, Place de la Voile auprès des WC publics.

Avec l'acquisition de cet appareil, était prévue une formation pour 12 personnes dont Madame le Maire et Joël Maroquivoi (conseiller municipal ayant suivi ce dossier et installé l'appareil).

Ce défibrillateur est automatique, il faut cependant que les personnes soient situées à 200m maximum de l'appareil lors d'un malaise constaté.

Avec ce type d'appareil, il n'est pas indispensable de savoir faire les premiers secours, toutes les démarches sont guidées. Deux types de patchs sont à l'intérieur (adultes et enfants).



LA COMMUNE ZÉRO-PHYTO RÉCOMPENSÉE PAR LA RÉGION

La commune de Locmaria-Grand-Champ est passée au zéro phyto en 2008.



Elle a été à ce titre récompensée par le Conseil Régional de Bretagne.

Elle n'utilise plus du tout de produits phytosanitaires pour l'entretien de tous les espaces, y compris le terrain de foot et le cimetière.

L'incitation est venue à l'époque de Bretagne Eau Pure, puis du Syndicat mixte du Loch et du Sal (SMLS).

Cette démarche a été mise en place sous la mandature de Yves Le Coq puis poursuivie et intensifiée avec Martine Lohézic.

Le travail des agents techniques se fait au rotofil et à la binette. « C'est du boulot mais c'est du travail propre, dont nous sommes fiers », soulignent les deux agents techniques, Jean-Louis Cam-Le Garjan et Eric Baugas.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017

Pour la journée nationale de commémoration de l'Armistice de 1918, un hommage a été rendu à tous les morts pour la France; cette cérémonie a eu lieu comme chaque année devant le monument aux morts, situé près de la bibliothèque à Pont-Loho.



Il y avait à cette cérémonie du 11 novembre en présence du maire, des représentants de l'UNACITA, des élus, des anciens combattants, des locmariennes et locmariens. Comme en 2016, des enfants de l'école du Four à Pain sont venus en nombre avec leurs institutrices, pour chanter en totalité la Marseillaise, reprise ensuite par toutes les personnes présentes, et pour lire des extraits de lettres de combattants.

Dans les discours prononcés, il a été notamment rappelé que l'Armistice de 1918 a eu lieu précisément le 11 novembre 1918 à 11 h précises, célébré par un chant de clairon sur l'ensemble des champs de bataille.

Un vin d'honneur a été servi à l'issue de cette cérémonie, à la maison des associations.

L'ESSOR BRETON À LOCMARIA !!!



La création de l'Essor Breton date de 1958. C'est la plus ancienne course par étapes du calendrier amateur français. Le départ de cette belle course a été donné près de la Halle le dimanche 7 mai 2017. Entre cyclistes, supporters et électeurs pour le second tour des élections présidentielles, quelle effervescence dominicale !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 8 septembre, la commune de Locmaria-Grand-Champ a reçu le forum intercommunal des associations. Ce forum, à l'initiative des communes de Locqueltas et Locmaria-Grand-Champ propose depuis 2014 aux populations de ces 2 communes, un panel de toutes les associations existant sur le territoire.



Plus d'une vingtaine d'associations avaient répondu à l'appel des 2 municipalités. Les visiteurs ont pu durant cette fin de journée, rencontrer les représentants des différentes associations, échanger avec eux, et procéder à d'éventuelles inscriptions.

FÊTE DES VOISINS AU POULIC : " TRENTE ANS DÉJÀ !! "

Fidèles à leur tradition, les voisins du village du Poulic se sont retrouvés le samedi 30 septembre pour leur repas annuel. Cette année, cette fête des voisins avait un caractère un peu plus solennel, car il s'agissait de la 30^e édition de ce rassemblement festif.



"UN BONBON OU UN SORT"

Mardi 31 octobre, cavalières, cavaliers des écuries de Lavalut, déguisés sur leurs chevaux, sont venus rendre visite à Madame le Maire : "Un bonbon ou un sort !" Heureusement quelques gâteaux bretons auront sauvé Madame le Maire de ce mythe d'halloween.



REMISE DE PLANTS AUX ENFANTS DE LA COMMUNE ÂGÉS DE 5 ANS

Samedi 25 Novembre, 35 enfants de la commune âgés de 5 ans, accompagnés de leurs parents, se sont vus remettre un arbre par la municipalité de Locmaria-Grand-Champ.



Cette tradition communale, vieille de près de 20 ans, qui auparavant avait lieu lors des vœux de la municipalité, a été déplacée pour en faire un rendez-vous annuel spécifique, et vivement apprécié par les familles locmariennes. Chaque enfant va pouvoir évoluer aux côtés de son arbre, pour de longues et belles années.



BIENVENUE À :

Laurence BRIAND

Praticienne en bio-énergie et
en magnétisme curatif.

Installée depuis mai 2017
au 14 rue de la Bourdonnaye

Elle reçoit sur rendez-vous au 06 43 52 94 10



LES PRODUITS MIS À L'HONNEUR SUR LE MARCHÉ

Jeudi 23 novembre, s'est tenu un moment fort sous la Halle. Dans une ambiance musicale, les commerçants du marché ainsi que la boulangerie Ty-Fournil, ont fait découvrir aux visiteurs leurs produits par une dégustation gratuite : amuse-bouches, charcuterie, pains spéciaux, fromage, soupe...

La municipalité s'est jointe à eux en offrant café, cidre et beaujolais nouveau.



Nos commerçants du marché *à votre service* :



Mimi Galette

Tous les jeudis sur le marché

Galettes blé noir, crêpes
froment, chips blé noir.

Repas à domicile par menus
à 13,50 € ou 15,50 €

Commandes pour écoles.

06 12 54 11 42

mimi.jgp@live.fr



Les ruchers de Lanvaux Prosper JEGO

Au marché le 2^{ème} jeudi de chaque mois

Miel de toutes fleurs : de printemps, tilleul, phacelie, de forêt, acacia, châtaigneraie, thym, sarrasin, propolis. Miel à la gelée royale, chouchen, vinaigre de cidre.

Produits propolis : pâte à mâcher, gomme, teinture mer, spray nasal buccal, poudre propolis, tonique potion, sirop, énergie vitale, pollen, pain d'épices
9 Lotissement de la Princesse
56390 Colpo - Tél. 02 97 66 82 34



La malle aux fromages

Tous les jeudis sur le marché

Fromages régionaux, brebis
chèvre et vache.

Produits français, mozzarella
l'été.

Yaourts de la Chapelle Neuve

Oeufs - Volaille fermière

Jean-François COUCHOT

Tél. 06 06 48 76 66



PRODUCTION DE LEGUMES PETITS FRUITS ET OEUFS

A la ferme

VENTE DIRECTE

Toute l'année
Samedi
9 h 30 à 12 h 30

De mai à septembre
Samedi et mercredi
9 h 30 à 12 h 30

LIBRE CUEILLETTE

(fraises, framboises,
pois, haricots)

De mai à septembre
Samedi et mercredi
9 h 30 à 12 h 30



Marchés, toute l'année



LOCMARIA
GRANDCHAMP

Jeu di de 16 h à 19 h

Livraison de commande et panier

En comité d'entreprise
et à domicile

CONTACT

Tél Serge : 07 77 26 37 97
06 95 67 56 95

Mail : lecoin.deparadis@orange.fr

Partenaire

AMAP de Moustoir-Ac

Mail : amap.moustoir-ac@laposte.net



DES PRODUITS LOCAUX DE QUALITÉ



Magasin ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h45 et de 14h30 à 19h
Le vendredi et samedi de 9h à 19h sans interruption.

Vente directe de viande de porc et de charcuterie artisanale

Porcs nourris aux céréales et aux graines de lin
(graines riches en oméga 3)

02 97 87 83 28



Patrice Le Blimeau et Sébastien Ollier
Parc d'activités du Braigno 56700 Kervignac

Retrouvez nous sur notre page facebook



Et aussi le samedi matin ...

Huîtres et coquillages

Pascal MAHE

06 84 09 26 72

Tous les samedis de 8h30 à 12h30

Près de la Boulangerie

Possibilité de commander

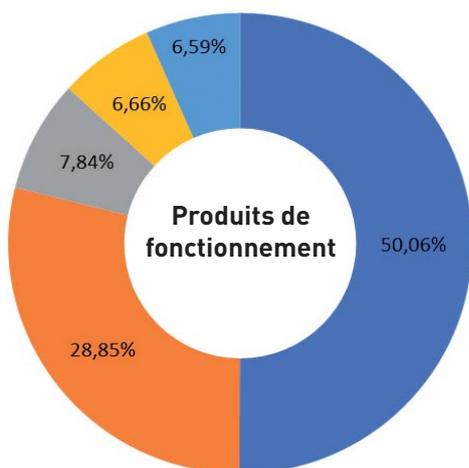


Le compte administratif 2016 :

Les comptes administratifs 2016 présentent l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice écoulé.

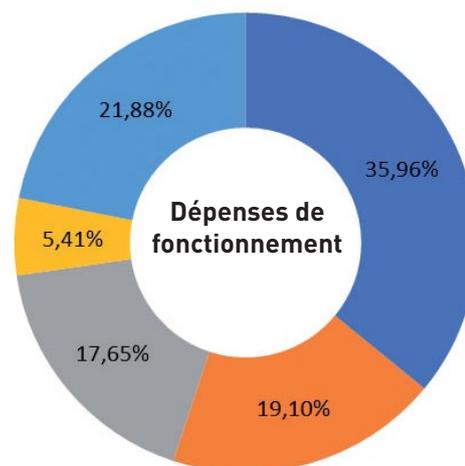
Compte administratif de fonctionnement 2016 :

Recettes : 1 089 965,31 €



- Impôts et taxes locaux : **545 607,52 €**
- Dotations et participations (Etat, Département, Autres) : **314 426,83 €**
- Produits des services (cantine, garderie) : **85 485,13 €**
- Atténuations de charges (contrats aidés...) : **72 610,97 €**
- Autres produits de gestion courante (locations, financiers, except.) : **71 834,86 €**

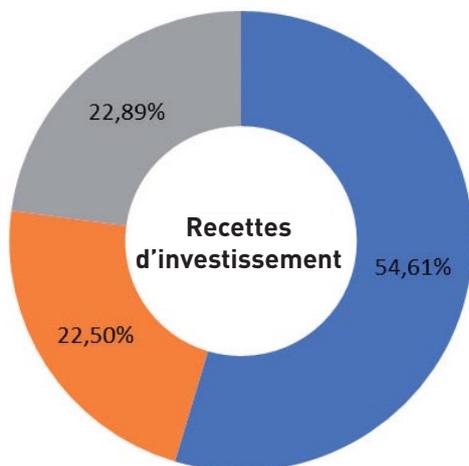
Dépenses : 1 089 965,31 €



- Charges de personnel : **391 926,17 €**
- Charges générales (consommables, entretien, assu., autres services extér.) : **208 226,83 €**
- Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions...) : **192 386,60 €**
- Charges financières (intérêts d'emprunts) : **58 989,43 €**
- Transfert à l'investissement pour 2016 (résultat de fonctionnement 2016) : **238 436,28 €**

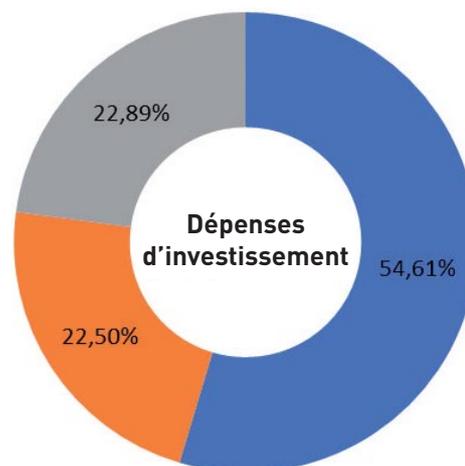
Compte administratif d'investissement 2016 :

Recettes : 482 550,07 €



- Virement de la section fonctionnement 2015 : **263 519,16 €**
- Subventions d'investissement : **108 557,73 €**
- Dotations, fonds divers (TVA, taxes...) : **110 473,18 €**

Dépenses : 482 550,07 €



- Remboursement capital d'emprunts : **109 696,33 €**
- Immobilisations en cours (cœur de bourg) : **290 280,66 €**
- Résultat investissement 2016 : **82 573,08 €**

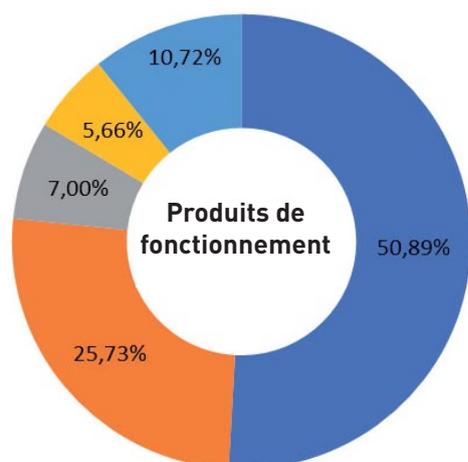
Le budget prévisionnel 2017 :

L'élaboration du budget prévisionnel est un exercice indispensable afin de projeter le fonctionnement et les investissements de la commune sur l'exercice à venir. Ce document est voté en Conseil Municipal et autorise les recettes et dépenses de la commune.

Fonctionnement :

Recettes : Elles se composent essentiellement des impôts locaux, des dotations de l'Etat, du Département et de prestations diverses (locations, cantine, garderie).

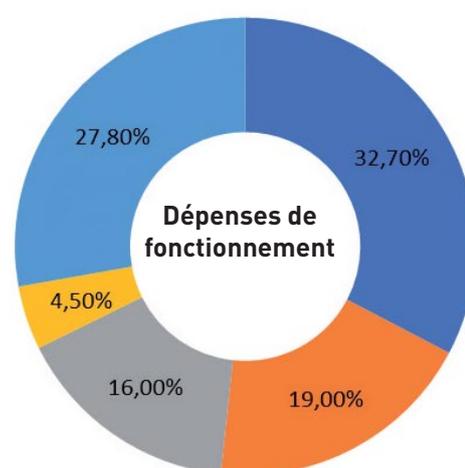
L'enveloppe budgétée des recettes de fonctionnement pour 2017 est de 1 222 143 € :



- Impôts et taxes locaux : **621 934 €**
- Dotations et participations (Etat, Département, Autres) : **314 422 €**
- Produits des services (cantine, garderie) : **85 580 €**
- Atténuations de charges (contrats aidés...) : **69 200 €**
- Autres produits de gestion courante (locations, financiers, except.) : **131 007 €**

Dépenses : Elles concernent les dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la commune, telles que les frais de personnel, consommables, l'entretien, l'enseignement, les subventions aux associations

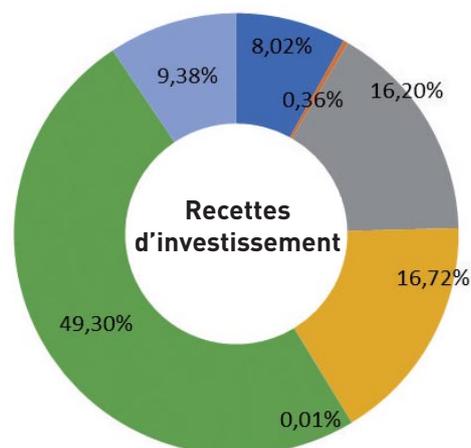
L'enveloppe budgétée des dépenses de fonctionnement pour 2017 est de 1 222 143 € :



- Charges de personnel : **399 633 €**
- Charges générales (consommables, entretien, assu., autres services extér.) : **232 150 €**
- Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions...) : **195 569,18 €**
- Charges financières (intérêts d'emprunts) : **55 000 €**
- Transfert à l'investissement pour 2017 : **339 790,82 €**

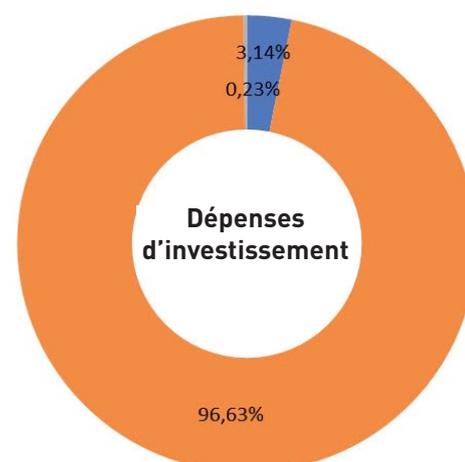
Investissement :

Recettes : Elles se composent des subventions d'investissements, des emprunts, des produits de cessions. **L'enveloppe budgétée des recettes d'investissement pour 2017 est de 3 569 635,50 € :**



- Emprunt : **286 194,58 €**
- Report solde excédent investissement 2016 et 2017 : **13 003,07 €**
- Virement de la section fonctionnement 2016 et 2017 : **578 227,10 €**
- Dotations, fonds divers (TVA, taxes...) : **596 841,57 €**
- Divers : **527,18 €**
- Subventions d'investissement : **1 759 842 €**
- Vente bâtiment : **335 000 €**

Dépenses : Elles concernent les dépenses d'investissement : constructions, aménagement de locaux, mobilier et matériel, remboursement des capitaux d'emprunts. **L'enveloppe budgétée des dépenses d'investissement pour 2017 est de 3 569 635,50 € :**



- Remboursement capital d'emprunts : **112 100 €**
- Immobilisations corporelles et en-cours : **3 449 405,50 €**
- Immobilisations incorporelles : **8 130 €**

TRAVAUX & URBANISME

TRAVAUX DE SÉCURISATION ÉCOLE

Dans le cadre de la sécurisation de l'école du Four à Pain, divers travaux ont été réalisés pendant l'été.

La pose d'un portail et d'un portillon électrique avec vidéophone, ainsi qu'un grillage de 1,90 m de hauteur ont été réalisés. L'intégration du plateau multisports a permis d'agrandir la cour de 1 300 m².

Une porte a été créée dans la classe de CE1-CE2, permettant un accès direct avec l'extérieur du bâtiment, en cas d'évacuation des locaux en urgence.



Cet agrandissement devenait indispensable vu le nombre croissant d'élèves. L'espace Jeunes a été intégré également, offrant un préau supplémentaire. Cet espace reste néanmoins ouvert au public les week-end et vacances.

Le coût total des travaux au niveau de l'école pour l'année 2017 s'élève à 65 220 €. Des subventions à hauteur de 80% ont été attribuées pour la sécurisation de cet établissement.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET TRAVAUX VOIRIE AUX VILLAGES DE BOTCALPIR ET GOUELAS

Les travaux de raccordement à la station d'épuration des villages de Botcalpir et Gouelas ont été réalisés.

Le coût de 120 000 € a été pris en charge par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Locqueltas et Locmaria-Grand-Champ (SIALL).

La commune a profité de ces travaux pour remettre en état la chaussée ; ceux-ci ont été effectués en mai 2017, pour un montant de 20 146 €.



RÉSEAU D'EAU POTABLE À KERHERVÉ

Des travaux sur le réseau d'eau potable ont été menés au village de Kerhervé. Les canalisations ont été remplacées. Le coût des travaux s'élève à 184 344 € HT, et financé par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

URBANISME

Le lotissement communal Les Rives du Triskell, comportant 77 lots, est commercialisé en deux tranches.

La première partie du lotissement accueille déjà de nouveaux habitants.

Elle est située sur la partie Nord du terrain, et comprend 39 lots, dont deux collectifs de type social, avec des projets en cours de réflexion.



Quelques lots sont encore disponibles ; leurs superficies varient entre 480 m² et 588 m².

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour connaître les lots disponibles.

Les travaux de viabilisation sont à l'étude pour la seconde tranche. Les divers corps de métiers seront consultés prochainement ; une livraison de ces lots pourrait éventuellement avoir lieu au 2^{ème} semestre 2018.

Plusieurs lots sont déjà pré-réservés.

Cette viabilisation débutera début janvier et s'étalera sur le premier semestre 2018. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà venir se renseigner en mairie : 02 97 66 60 49.



Plusieurs lots sont déjà pré-réservés.

Quelques chiffres d'urbanisme :

PERMIS DE CONSTRUIRE : 23

21 Maisons individuelles

2 Hangars / Entrepôts

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX : 28

PERMIS D'AMÉNAGER : 1

1 lotissement privé de 8 lots

CERTIFICATS D'URBANISME : 49

REPAS DES AÎNÉS

Samedi 11 novembre 2017, comme le veut la tradition, 37 habitants de la commune, âgés de 70 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment convivial. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger.

Madame Le Maire et les membres du CCAS ont accueilli les invités.

Martine LOHEZIC a honoré les doyens de la salle : Madame SEVENO Angèle, née en 1935, et Monsieur JALU Lucien, né en 1929.



Les convives ont eu une pensée particulière pour les absents et celles ou ceux décédés dans l'année.

Martine LOHEZIC a remercié les membres du CCAS, puis a profité de cette occasion pour évoquer les temps forts qu'a connus la commune, les travaux engagés et ceux à venir. L'après-midi s'est déroulée dans une excellente ambiance autour d'un copieux repas concocté par le restaurant Le Manegwen. L'animation était assurée par notre duo REJANE et LIONEL, tous deux membres du CCAS.

Les aînés les plus âgés qui n'ont pas pu participer à cette journée, se sont vu remettre un colis gourmand par les membres du CCAS.



ANNONCE LOGEMENT VACANT

Un appartement de type T2 est disponible dans la Maison Familiale pour séniors « Résidence Santa Maria », située Place de la Voile.

Cette résidence installée au cœur du bourg, permet aux résidents d'avoir un chez eux au cœur de commodités. Divers commerces et services sont installés autour de cette place (boulangers, coiffeur, kinés, infirmières, ostéopathes). Mais aussi le marché du jeudi soir, qui permet de s'approvisionner en fruits et légumes, fromages, crêpes, galettes et viandes. Ce logement, situé à l'étage d'une résidence composée de 6 logements, comprend : une pièce de vie avec cuisine, une chambre séparée, wc et salle de bains.



La résidence est équipée d'une pièce commune au rez de chaussée entièrement équipée : plaque électrique, four, frigo, télévision. Une lingerie avec une machine à laver est à la disposition des locataires. Cette pièce commune permet aux résidents de partager des moments ensemble, pour échanger, cuisiner, et recevoir leur famille.

Le montant du loyer est de 330.76 € (possibilité suivant les ressources de bénéficier des APL).

Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec la Mairie au 02 97 66 60 49

LA CHANDELEUR À LA MAISON FAMILIALE

Le 10 Février dernier, les résidents de la Maison Familiale ont reçu dans la salle à manger les membres du CCAS et le bureau municipal, pour y fêter la chandeleur.

MATHIEU et REJANE, installés derrière leur bilig, leur ont servi galettes, crêpes et gaufres à volonté.

La soirée conviviale, rythmée par les blagues et rires des convives, a permis à tous de mieux se connaître.

Merci à tous !!!! A refaire l'année prochaine !



AMPER

Partenariat AMPER Commune de Locmaria-Grand-Champ

L'association AMPER, située dans notre secteur, propose différents services.

Une extension de la convention signée en mai dernier permet aux habitants de profiter de leurs services.

L'association intervient au domicile des demandeurs pour plusieurs prestations possibles : aide aux tâches du quotidien, ménage, repassage, garde d'enfants, jardinage, petite bricolage, portage de repas, aide à la personne, retour d'hospitalisation et soutien aux familles.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association, diverses aides financières sont possibles :

↳ Pour tous

- Crédit d'impôt ou réduction sur le revenu de 50 % suivant la somme versée au titre des services à la personne.
- Possibilité d'aide financière par votre caisse de sécurité sociale et/ou votre mutuelle.

↳ Pour les actifs

- CESU préfinancés (Comités d'entreprises, employeurs,)

↳ Pour les familles

Des conventions avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), le Conseil Départemental (au titre de la protection maternelle et infantile), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie), OncoVannes et avec différentes mutuelles, ont été signées afin de vous apporter un soutien à domicile.



↳ Pour les personnes de plus de 60 ans (aides non cumulables)

Les groupes iso-ressources (GIR), permettent de classer les personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie, sur une échelle de 1 à 6.

Le Conseil Départemental prend en charge l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Cette allocation est destinée aux personnes qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes de la vie courante (GIR 1 à 4). Elle aide à financer les dépenses engagées afin de faciliter la vie au domicile.

Pour tous renseignements, contactez la mairie ou le C.C.A.S. de votre commune.

Aide sociale : aide-ménagère ou portage de repas

Elle s'adresse aux personnes qui ne sont pas bénéficiaires de l'A.P.A. Elle vous apporte une aide financière pour accomplir les travaux domestiques de première nécessité, pour vous permettre de rester à votre domicile ou dans un foyer logement (situation de faibles ressources).

La Maison Départementale de l'Autonomie est également à la disposition des personnes souhaitant des renseignements sur le maintien à domicile et la dépendance
Située à VANNES : Parc d'activité de Laroiseau, 16 Rue Ella Maillart, 56000 Vannes
Tél : 02 97 62 74 74.

Le CCAS de la Commune de Locmaria-Grand-Champ peut aussi vous fournir les dossiers pour les diverses prestations possibles (APA Allocation d'Autonomie Personnalisée) et dossier MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) en téléphonant au 02 97 66 60 49.

Il est aussi possible de contacter directement l'association AMPER au 02.97.46.53.14.

LOCMARIA EN 2017



D'autres photos sont disponibles sur la page facebook de la commune, ainsi que sur son site internet.

Tables de Noël
Rendez-vous
14h - 18h

Père Noël
De 11h à 13h et 14h à 18h

Burette - Restauration



L'ÉCOLE SAINT GILDAS

Rétrospective 2016-2017

> CONCERT DES CM2

Le mardi 21 mars, les élèves de CM2 ont participé à une soirée chorale avec les CM2 de l'école Sainte Marie de Grand-Champ et les élèves du collège Saint Joseph de Grand-Champ. Cette soirée sur le thème de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité était l'aboutissement de plusieurs mois de répétitions.



> LES CM2 À L'ÉTANG DE LA FORÊT

Le jeudi 4 mai, les élèves de CM2 ont vécu leur troisième journée d'activités nautiques à l'étang de la forêt de Brandivy. Ils sont devenus experts en kayak et en navigation sur les petits bateaux à voile ! Gilles PAYEN, l'animateur sportif les a parfois même embarqués dans de drôles de situations...

> **CARNAVAL** : défilé, repas, soirée dansante : toujours un vrai succès avec l'embrasement de Monsieur Carnaval.

> LA CLASSE DE CE2-CM1 a participé au rassemblement des chorales :

Hors-concours, les enfants étaient à la fois chanteurs et spectateurs. Ils en gardent une belle expérience dans une bonne ambiance...



Tous les élèves, de la Grande Section au CM2, ont eu la chance de monter sur les planches au mois de mars dernier devant leurs parents. L'intervenant Erwan DELHIOU de l'association La Cité des Arts Vivants, les a initiés au théâtre...

> LE TEA TIME

Les élèves de maternelle et CP ont pu s'exercer à prendre le thé à l'anglaise avec l'intervenante de Pop English.

Durant cette année scolaire, de nombreux projets ont vu le jour comme l'initiation à l'allemand en classe de CM2 : ce fut pour les élèves une réelle découverte linguistique et culturelle. C'est grâce au pôle allemand implanté au collège St-Joseph de Grand-Champ (ayant la filière bilingue) que les élèves ont pu bénéficier de séances encadrées par un professeur.

L'APEL a financé une intervention sur le « harcèlement ». Une juriste et une psychologue de l'association ADAVI56 ont expliqué aux élèves tous les enjeux et difficultés de cette violence. Elles ont adapté leur langage aux enfants et se sont appuyées sur des vidéos très significatives.

> LA JOURNÉE SANS CARTABLE

Dans le cadre des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), cette journée était consacrée à rencontrer l'ensemble des élèves de l'école à travers différents ateliers comme la réalisation d'une fresque, l'expression corporelle, le yoga, le jeu des 5 sens, les jeux de société, la fabrication d'un moulinet...

> TOUTE L'ÉCOLE À LA QUÊTE DU GRAAL À BROCELIANDE

Des sorties ont eu lieu en fin d'année, en lien avec le projet d'école « contes d'autrefois et histoires d'aujourd'hui... » Au programme : balades contées et atelier d'escrime et d'oralité, visite de l'exposition au château

> KERMESSE :

L'APEL a organisé sa fête de l'école le samedi 24 juin. Les enfants de l'école ont évolué sur différentes musiques, avec une lettre attribuée pour reconstituer leur thème de l'année : les contes.

Année scolaire 2017-2018

Pendant les vacances, le ravalement d'une partie du bâtiment des maternelles a été réalisé pour des raisons esthétiques, et afin d'améliorer la qualité de vie de l'école.



EN PETITE SECTION

Les petits ont participé aux Virades de l'Espoir en réalisant l'empreinte de leurs petites mains sur un grand tissu qui a été exposé dans une chapelle à Grand-Champ.

Vive l'automne !

Nous avons découvert l'histoire de Perlinpinpin le lutin qui cherchait l'automne et sommes aussi allés à sa recherche !

NATATION

Depuis le mois de septembre, les élèves CM1-CM2 et GS-CE1 sont allés à la piscine de Grand-Champ. Les autres classes poursuivront leur parcours aquatique à compter du mois de mars.

Les élèves de CP

Mardi, le lendemain de la rentrée, un drôle de personnage est apparu dans le bureau de la maîtresse. Pas de panique !!!

C'est un petit lutin tout vert et très sage. Il vient d'une planète lointaine où vivent beaucoup de lutins de toutes les couleurs. Chaque année, il part en mission sur notre planète pour nous aider à lire et à écrire. Quelle chance !!! Tous les vendredis soirs, ce petit lutin, prénommé KIMAMILA, partira en week-end chez un enfant de la classe. Il adore voyager et rencontrer de nouvelles personnes.

COURIR AVEC PLAISIR

Depuis le début de l'année, Arthur et Louis (futurs professeurs de sport) nous entraînent à courir le plus longtemps possible. Que c'est dur ! Au début de chaque séance, nous nous échauffons. Puis, nous faisons un jeu qui mélange course et coopération. A la fin du jeu, nous n'oublions pas de nous étirer car nos muscles ont été sollicités. Pour finir, nous nous rassemblons pour faire le bilan de l'activité. Petit à petit nous prenons plaisir à courir !

LA CLASSE DE CM1-CM2

Activité nautique

Le lundi 16 octobre, nous avons été, pour la deuxième fois, à l'étang de Brandivy faire de la voile avec Gilles PAYEN. L'animateur nous a expliqué comment pratiquer la voile.

Que de nouveaux mots à mémoriser ! En voici quelques-uns : le liston, le bout d'amarrage, le mât, l'écoute, la drisse, la bôme...

Ensuite, nous nous sommes élancés sur l'eau. Nous avons appris à diriger le bateau en fonction du vent. Nous nous sommes bien amusés !

L'après-midi, changement de cap ! Nous avons fait du kayak mais cela est une autre histoire...

Nous avons passé une belle journée sur l'eau !



PROJETS D'ANNÉE

Les 150 élèves de l'école répartis en 6 classes vont pouvoir bénéficier d'activités en partie financées par l'APEL (l'Association des Parents d'Élèves).

- Dans le cadre du projet d'année « silence, ça tourne ! » autour du cinéma, les enfants joueront devant la caméra pour monter un petit film et le projeter devant les parents.
- Les élèves de maternelle, de CP et CE1 se rendront au centre équestre de Lavalut.
- Ils assisteront également à des spectacles avec les 3 Chardons et Planète mômes.
- Les élèves, du CE2 au CM2, partiront en voyage scolaire à Paris.
- Tous les élèves de primaire découvriront des spectacles au Dôme de Saint-Avé.
- Un projet chorale avec les élèves de CM1 et CM2 et en collaboration avec le collège St-Joseph de Grand-Champ aura lieu à la salle de l'Espace 2000.
- Depuis le mois d'octobre, les élèves de GS participent aux cours d'anglais animés par Emmanuelle, intervenante de Pop English.

ECOLE SAINT GILDAS : 02 97 66 65 65

eco56.stgi.locqueltas@enseignement-catholique.bzh

PORTES OUVERTES

Le directeur se tient à la disposition des familles pour tout renseignement.

Une porte ouverte est organisée le vendredi 25 mai de 16h30 à 19h.

L'ECOLE COMMUNALE DU FOUR A PAIN

Rétrospective 2016-2017



➤ **MARS** : Avec Gwenn Josso, intervenante plasticienne, nous avons réalisé une composition plastique en choisissant et en combinant des matériaux variés (papier, carton, bouchons, tissus...) et en réinvestissant des techniques et des procédés appris en classe (froisser, coller, étaler, peindre, envelopper ...).

Les enfants ont ainsi réalisé un portrait d'ours (papa, maman ou bébé) pour illustrer le conte « Boucle d'Or et les Trois Ours ».

CLASSES TPS-PS (Très Petite Section et Petite Section)

9 MARS : La salle polyvalente de Plescop nous a accueillis pour l'animation très attendue du P'tit bal breton, organisée par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep).

Une centaine d'élèves venus des écoles maternelles de Plescop et de Locmaria étaient au rendez-vous.



Les enfants ont travaillé depuis septembre des danses qu'ils ont interprétées en première partie, en mêlant sept danses différentes. Ils se sont ensuite tranquillement installés, pour un « voyage musical » (moment d'expression corporelle ponctué de comptines et de chants bretons, d'écoute musicale avec divers instruments).

2 JUIN : Visite de la chèvrerie Kerlébik à Séné.

Une trentaine de chèvres avec leurs chevreaux se sont laissées approcher par les enfants qui les ont ensuite accompagnées au pré. Marion a traité une chèvre pour récupérer le lait et le donner à un chevreau. Elle a aussi expliqué la transformation du lait en fromage que nous avons dégusté. La matinée s'est terminée par un pique-nique avant de rentrer à l'école.



➤ **SORTIE SCOLAIRE AU PUY DU FOU :**

Les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont effectué leur sortie scolaire de fin d'année au Puy du Fou où ils ont pu vivre une plongée dans le temps en découvrant l'ensemble des spectacles proposés par le parc. L'équipe enseignante tient à remercier les élèves et leurs familles,

l'Amicale de l'école et la Mairie pour leur contribution au financement de cette sortie.



Année scolaire 2017-2018

Pour la rentrée 2017-2018, l'école compte 196 élèves répartis en 8 classes de la Toute Petite Section au CM2. Les élèves sont encadrés par 11 enseignants, 4 ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et 2 AVS (assistante de vie scolaire).

La compagnie NGC 25 intervient sur l'école 10 lundis au cours de l'année, pour aboutir à une représentation qui aura lieu le lundi 4 juin à 18h30 à l'Espace 2000 de Grand Champ. Ce projet est entièrement financé par l'Amicale Laïque de l'école.

> LES VIRADES DE L'ESPOIR

Cette année, les virades de l'espoir ont eu lieu dans l'enceinte de l'école le vendredi 22 septembre toute la journée.



Auparavant les bénévoles nous ont distribué des draps blancs sur lesquels nous devions apposer les empreintes de mains des élèves, des mots ou des phrases en lien avec la mucoviscidose. Nous avons ainsi réalisé 8 draps blancs, un par classe. Ces draps ont été exposés tout le week-end à Grand Champ.

La classe de CM1/CM2 a pris en charge la course des maternelles autour du stade de football le matin. Tous les enfants ont participé en fonction de leur capacité.

Les grands ont couru l'après-midi, et tous les élèves de l'école se sont retrouvés à 15h30 dans la cour pour un lâcher de bulles.

Les CM1/CM2 ont comptabilisé tous les tours réalisés par les élèves, les enseignants, et les parents présents. Les enfants ont parcouru 290 kilomètres au total sur cette journée.

> VISITE AU COLLÈGE

Les élèves de CM2 de Locmaria-Grand-Champ et de Locqueltas se sont rendus le jeudi 9 novembre au collège de Plescop pour une journée découverte. Les élèves ont assisté à deux heures de cours, ont découvert le CDI (Centre de documentation et d'Information) et le

fonctionnement de la vie scolaire. Cette journée a été aussi l'occasion de déjeuner au self du collège. Les élèves sont revenus ravis.

> LA PISCINE

Le vendredi après-midi, de septembre à novembre, les élèves de CP et de CP/CE1 se sont rendus à la piscine du Loc'h de Grand-Champ. Chacun y a pris du plaisir, et a pu mesurer ses progrès.

Les classes de CM1/CM2, de CE2/CM1 et de CE1/CE2 bénéficieront elles aussi d'un cycle de natation.



ECOLE DU FOUR À PAIN :
02 97 66 65 60
ec.0561611x@ac-rennes.fr

PORTES OUVERTES

L'école ouvrira ses portes le vendredi 16 février 2018 de 16h30 à 19h30. La directrice se tient à la disposition des familles souhaitant avoir plus de renseignements.

LES RYTHMES SCOLAIRES

Au regard de l'incertitude sur les emplois aidés et de l'aide financière de l'Etat, la Municipalité de Locmaria-Grand-Champ a décidé après consultation et accord du Conseil d'École de revenir à la semaine de 4 jours.

SERVICE PÉRISCOLAIRE

La vie périscolaire de la commune comprend également :

- **La garderie périscolaire**, celle-ci encadrée par le personnel communal, permet un accueil des élèves le matin à 7h et le soir jusqu'à 19h.

L'accueil se fait à l'école du Four à Pain.

Les tarifs sont revus tous les ans. Les parents n'ont pas besoin d'inscrire leur(s) enfant(s), ceux-ci sont pris en charge à la fin des cours par le personnel.

Annie, Katia, les deux Isabelle, Leslie, Allison, Catherine et Christiane encadrent les enfants.



PETITE ENFANCE

La petite enfance correspond à l'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

L'accueil peut être individualisé, chez une assistante maternelle agréée. La commune de Locmaria-Grand-Champ compte une quinzaine d'assistantes maternelles. Le RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles), accueille les parents et futurs parents souhaitant des renseignements sur les contrats, les droits et obligations pour l'emploi d'une assistante maternelle.
RIPAM : 02 97 66 47 69 ou le 02 97 60 71 51

Sur la commune de Locmaria-Grand-Champ, nous avons aussi une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) : celle-ci regroupe 3 assistantes maternelles, proposant un accueil collectif de 12 enfants maximum.

Le RIPAM propose des matinées d'éveil dans les différentes communes de notre territoire. Les assistantes maternelles peuvent y participer librement. Ce véritable lieu de rencontre et d'échanges permet à ces professionnels de se retrouver, d'échanger, et de proposer des activités de lecture, de motricité aux jeunes enfants.

Pour contacter le jardin des bisoudoux :
mamlejardindesbisoudoux@orange.fr
Madame CADOUX : 06 82 71 96 50 ou
Madame LE STRAT au 06 49 44 71 83 ou
Madame VIOT au 06 62 95 07 58

-L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Une convention enfance signée entre la CAF, notre commune et celle de Locqueltas permet à ce Centre d'être ouvert le mercredi toute la journée pour accueillir les enfants, mais aussi pendant une grande partie des vacances scolaires.

Les enfants sont répartis en deux groupes suivant leur tranche d'âge : 3-6 ans et 7-12 ans. Diverses activités et sorties sont organisées; un programme est établi et est à la disposition des familles sur le site internet des deux communes, et en mairies. L'inscription est obligatoire, une fiche de renseignement et une fiche sanitaire sont à compléter pour une première inscription.

Pour le mercredi, les enfants de l'école du Four à Pain bénéficient d'un transport en car pour se rendre à l'ALSH, transport pris en charge par la commune.



Mini camp et campement

Ferme du Monde à carentoir

La commune est partenaire financière de cette structure, le budget annuel est d'environ 100 000 €.

L'ALSH est fréquenté par autant de familles de Locqueltas que Locmaria.

Les effectifs sont en constante augmentation sur les mercredis et les vacances scolaires. Deux mini-camps sont proposés pendant les vacances d'été et affichent complets.

Pour le projet de l'année 2018, nous recherchons des personnes ou des associations qui pourraient venir nous présenter un sport, une passion, un métier... ceci se ferait sur les temps du mercredi après midi.

RETOUR SUR LA DEUXIÈME ÉDITION D'OCTOBRE MUSICAL À LOCMARIA-GRAND-CHAMP

Beau succès pour cette deuxième opération « Octobre Musical 2017 à Locmaria-Grand-Champ », puisque ce sont plus de 300 personnes qui ont pu assister à ces 3 concerts avec :

- le Samedi 7 : le Duo Orgue et Bombarde André LE MEUT - Philippe BATAILLE

Ces deux artistes ont invité les auditeurs au rêve, au fil des airs traditionnels bretons. La voix de stentor d'André LE MEUT, sa dextérité à la bombarde, associée à l'expertise de Philippe BATAILLE aux manettes de son orgue, laisseront longtemps leur empreinte dans la mémoire des locmariens présents.

- le Samedi 14 : le groupe « Accentu »

Les chansons traditionnelles corses proposées par ce trio de chanteur et musiciens ont fait voyager au plus profond d'une Corse intense et chaleureuse. Le dépaysement fut total, et la chaleur corse s'est ressentie dans toute l'église. Le public présent s'est même vu offrir le luxe d'une chanson, où la cornemuse a été le trait d'union avec notre culture celtique.



André LE MEUT - Philippe BATAILLE



Accentu

- le samedi 21 : le Duo « Les Passants »

Le duo nordiste a clôturé le bal, en revisitant des standards de la chanson française d'hier et d'aujourd'hui. Les personnes présentes dans une église bien remplie, ont pu chanter avec le duo des succès de Brassens, Renaud, Renan Luce, Benabar et d'autres artistes encore.

C'est avec le sourire mais un regret de « déjà fini » que les mélomanes locmariens ont quitté pour la dernière fois l'église.



Les Passants

Opération réussie donc, et il est déjà acquis que le 3^{ème} Octobre Musical à Locmaria se déroulera en octobre 2018 pour 4 nouveaux concerts les samedis 6, 13, 20 et 27, dates à retenir et à noter sur vos agendas.

AMICALE DE L'ÉCOLE DU FOUR À PAIN

L'amicale a élu, lors de l'Assemblée Générale du 8 septembre 2017, son nouveau bureau : Sabine LE BERRIGAUD et Denise JAN Co-Présidentes, Yoann BONNAIRE Vice-Président, Julie LAMOUR et Benoit ETIENNE Trésorier et Vice-Trésorier, Solenn ROUSSEL et Caroline ROSET Secrétaire et Vice-Secrétaire.



Rejoignez-nous !

Comme chaque année, la rando gourmande "Loch'miam" a ouvert le bal des manifestations. Bravo à l'équipe organisatrice et aux bénévoles. Merci aux participants courageux, qui ont bravé la pluie et le vent.

Cependant le manque cruel de bénévoles et de participants met en péril l'organisation en amont de ses manifestations.

Un appel aux bénévoles lors de la vente à emporter du 17 novembre a fait chou blanc.

Le bureau a déjà pris la décision à contre-cœur d'annuler la Loch'miam et le vide-grenier.



- Vente de sapins de Noël
- Vente à emporter en février
- Carnaval en mars
- Vente de gâteaux en gros en avril
- Vide Grenier en mai
- Kermesse en juin

A SAVOIR :

Les bénéfices des manifestations de l'année 2016-2017 ont permis de participer à hauteur de 66 € par enfant pour les sorties scolaires, et d'acheter des jeux pour la cour de l'école pour un montant de 2 000 €. Pour l'année 2017-2018, un budget de 13 000 € a été alloué à l'équipe enseignante.

Nous sommes toujours preneurs d'idées, de remarques soit sur le forum : amicalefaplocmaria.forumactif.org ou soit par mail : amicale.locmaria@gmail.com

LA LOCH'MIAM 3



**Avec son dicton
« Pluie du matin
n'arrête pas le
Locmarien »**



LES GENÊTS D'OR

Toujours de l'activité pour les adhérents du club des « Genêts d'Or »

Découvertes

Deux escapades au menu cette année, une première au mois de juin pour découvrir les jardins de Brocéliande, 24 hectares de jardins thématiques et botaniques, suivie d'une découverte du camp militaire de Coëtquidan avec une visite au musée du souvenir de Saint Cyr.

Le deuxième voyage au mois d'octobre a conduit les adhérents à Saint Nazaire pour une visite des usines de l'aérospatiale « Airbus » où sont fabriqués les tronçons avant et centraux des futurs avions. Après le déjeuner à Saint Brévin les Pins, découverte des chantiers navals, où sont construits les plus gros paquebots de croisière



Activités

Durant l'année 2017, le club a poursuivi ses activités : organisation des concours de boules, belote, lotos internes et sorties mensuelles avec la traditionnelle sortie pique-nique pour 25 marcheurs, qui s'est déroulée à Locmariaquer.

Participation hebdomadaire aux concours cantonaux (belote et boules bretonnes dont le concours organisé au profit de la lutte contre le cancer).

Pour bien finir l'année, les adhérents se sont retrouvés à Mauron pour un spectacle de cabaret russe mêlant traditions, folklore, chants et danses, suivi d'un déjeuner dansant à Josselin.



Les nouveaux retraités sur la commune sont les bienvenus au club et peuvent prendre contact auprès du Président Mr Yves LECOQ au 02 97 66 61 06.

FOUR A BREIZH



L'association Four à Breizh, créée depuis deux ans maintenant, fait revivre le four à pain situé près de l'École communale.

Les membres participent à diverses animations en y proposant leur vente de pains et gotchials.

Ils s'associent aux animations proposées sur la commune de Locmaria-Grand-Champ, qu'elles soient engagées par des associations locales ou des événements nationaux. Sur l'année 2017, ils ont participé et reversé l'ensemble de leurs bénéfices à la Loch'Miam organisée par l'Amicale de l'école du four à pain et au marché de Noël organisé par Festiloch, au profit du Téléthon.

Aussi, souhaitant créer une animation autonome et originale, une réflexion est portée sur l'organisation d'une cuisson collective pour 2018.



Le bureau est composé de :

Vincent LAMOUR, Président
Charles DANET, vice-président
Joaquim DEROCHE, trésorier
Patrick BAUGAST, vice-trésorier
Olivier THIBOULT, secrétaire
Yoann BONNAIRE, vice-secrétaire.

PAROISSE DE LOCMARIA-GRAND-CHAMP

La paroisse de Locmaria-Grand-Champ essaie d'apporter sa pierre à l'animation locale, notamment par ses cérémonies religieuses où un accent particulier est donné aux célébrations de Noël, Pâques et du 15 août.

Ceci est surtout dû à la chorale, que nous formons avec nos voisines et voisins locqueltais, entraînée chaque semaine par Lionel. Mais la chorale c'est aussi : sorties rando ou week-end, comme en 2017 dans le Finistère.



Une classe de l'école de Collec en 1950

Nous étions également présents à la cérémonie de départ des religieuses de la Communauté des Filles de Jésus de Locqueltas (communauté ouverte il y a 182 ans), dont plusieurs d'entre elles ont été enseignantes à l'école Ste Marie de Collec jusqu'à sa fermeture dans les années 2000.

Ecole de Collec à la fermeture en 2000



**Nous avons beaucoup de plaisir à nous retrouver
et souhaitons voir notre équipe s'étoffer.
Nous souhaitons la bienvenue aux personnes désireuses de
nous rejoindre.**

TAROT CLUB DU LOCH

Une saison pleine de promesse



Depuis sa création en janvier 2014, le Tarot Club du Loch n'a cessé d'accroître son activité et ses manifestations. Club désormais reconnu par ses pairs au sein du Comité

Bretagne, compte tenu de ses résultats lors des compétitions organisées. Nous comptons à ce jour 59 adhérents et 45 licenciés, ce qui fait du Tarot Club du Loch le 2^{ème} club breton.

La Bretagne compte 9 clubs affiliés à la Fédération Française de Tarot.

Par ordre d'importance : Lancieux, Locmaria-Grand-Champ, Quimper, Rohan, Bruz, La Mézière, Bénodet, Hennebont, et Paimpol.

Nous accueillons à la Maison des Associations, tous les mercredis de 14H à 19H, les joueurs désirant se retrouver autour de notre passion commune.

Dans notre dernier article, nous faisons part de notre déception d'avoir peu de joueurs représentatifs de notre commune ; depuis peu, 3 nouveaux locmariens nous ont rejoints. Nous réitérons notre demande : si des locaux savent jouer ou souhaitent apprendre le tarot, qu'ils n'hésitent pas à nous rejoindre ou à se faire connaître.

Les derniers résultats au sein du club :

Le 18 novembre 2017 se tenait le championnat de Bretagne de Quadrettes D2 à Bruz.

A cette occasion, 2 joueurs du club, associés à 2 joueurs de Lancieux, sont devenus champions de Bretagne. Il s'agit de :

- Jérôme JEGOUSSE, président du Tarot Club du Loch
- Philippe RENAUD, champion de France en titre de Duplicate Senior qui, pour notre plus grand plaisir, vient renforcer nos effectifs en tant que licencié.

Rendez-vous donc aux championnats de France, qui se tiendront le week-end du 10 février 2018 à Nevers (52 équipes nationales restant en course).

D'ici là, 4 joueurs représenteront nos couleurs locmariennes aux championnats de France Equipe-club le 1er week-end de décembre à Aix-Les-Bains. Souhaitons à Michèle, Christiane, Jean-Michel et Bernard bonne chance, et un beau séjour.



GYM ET LOISIRS DU LOC

L'association Gym et Loisirs du Loc boucle sa rentrée et compte plus de 300 adhérents sur les activités existantes (modern-jazz, pilates, zumba, badminton, yoga, gym, danse country, couture, tai-chi) auxquelles s'est ajoutée une nouvelle activité de danse classique le jeudi soir de 18h30 à 19h30.



Notre dernier spectacle s'est déroulé le 23 juin dernier à l'Espace 2000 de Grand Champ.

BIBLIOTHEQUE

Actualités de 2017

Bienvenue aux quatre nouveaux bénévoles qui sont venus renforcer l'équipe suite au départ de Claude LE STUNFF et de Jacqueline LEYS.



Un pot de l'amitié a d'ailleurs été offert par la municipalité aux bénévoles, à l'occasion du départ de ces deux derniers le 25 novembre 2017. Ils ont tous les deux reçu un cadeau en remerciement de leur investissement à la bibliothèque, pendant 8 années pour Claude, et 28 années pour Jacqueline. Merci encore à eux pour toutes ces années passées au service de notre bibliothèque.

Sortie dans le Finistère en juillet 2017



Les bénévoles de la bibliothèque se sont retrouvés en fin d'année scolaire, pour une sortie randonnée en Pays de Cornouaille. Après avoir arpenté les sentiers côtiers de Clohars Carnoët, une pause restauration au port de Doëlan a été accueillie avec

enthousiasme. Le retour sur le même chemin a été l'occasion de digérer tout en bavardant dans la bonne humeur.

1,2,3 histoires à croquer

A l'occasion de la 9^{ème} édition de "1,2,3 Histoires à croquer", semaine du livre pour enfants, événement financé par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, deux animations ont été programmées dans la commune :

⇒ Intervention de Charles DUTERTRE à l'école du Four à Pain le 21 novembre 2017.

Les enfants de CE2-CM1 de la classe de Madame SADEQ ainsi que ceux de CM1-CM2 de la classe de Madame LARMET ont apprécié leur rencontre avec Charles DUTERTRE, auteur, illustrateur de livres pour la jeunesse.



Il a répondu aux nombreuses questions pertinentes posées par les enfants. L'intervention de cet illustrateur a passionné les enfants de l'école qui ont découvert un métier. Les élèves se sont régalés de voir esquisser de beaux dessins, par la main de l'artiste.

Il leur a d'abord présenté son métier : sa façon de travailler les croquis, ses dessins à la plume, à l'encre ou encore au feutre-pinceau, et la mise en couleur de ses illustrations avec l'ordinateur. Puis il a fait des dessins sur les thèmes que chaque enfant choisissait.

Il a peut-être suscité quelques vocations, puisque plusieurs enfants se sont mis à dessiner pendant la récréation !!!

Animation par la compagnie RAM'DAMES, à la Maison des Associations pour les 0-3 ans le 23 novembre 2017

Un décor ludique, une mise en scène vivante et des comptines de notre enfance pour ouvrir grands les yeux et les oreilles des petits bouts, de quelques mois à 3 ans : voilà ce qu'ont présenté deux femmes magiciennes de la compagnie Ram'dames.

Comptines, ritournelles, chansons enfantines accompagnent Monsieur Pouce dans ses vacances à la ferme, en forêt, à la mer ou au zoo et même les jours de pluie ! Marie-Jo et Nadine, artistes de l'association Ram'dames ont captivé les 55 petits spectateurs accompagnés de leurs nounous, de leur maîtresse, qui ont pu découvrir ou redécouvrir des chansons d'enfance.

La semaine s'est achevée par le salon du livre pour la jeunesse, à la médiathèque de Plescop, le dimanche 26 novembre 2017. Les visiteurs ont pu rencontrer et découvrir cinq auteurs ou illustrateurs, et assister à différents spectacles pour le plaisir de tous.

Achat de nouveaux livres.

Venez découvrir les nouveaux titres de la rentrée littéraire de l'automne tel que :

- "L'ordre du jour" de Eric Vuillard, prix Goncourt 2017
- "Petit Pays" de Gaël Faye,
- "La serpe" de Philippe Jaenada, prix Fémina
- "Bakhita de Véronique Olmi, prix du roman Fnac
- "La vie secrète des arbres" de Peter Wohlleben.

Permanence au marché de Noël, lecture de contes aux enfants.

La bibliothèque a contribué à la magie du marché de Noël le samedi 2 décembre, en proposant des contes à la salle de motricité de l'école à 11H, 14H30 et 17H. Adultes et enfants ont apprécié ce moment de partage autour de la lecture et de la féerie de Noël.

Par ailleurs, les bénévoles tenaient aussi un stand ce jour là, pour faire découvrir notre bibliothèque et partager notre passion de la lecture.



NOUVEAUX HORAIRES à partir de janvier 2018

- Mercredi de 11H à 12H30
- Vendredi de 16H à 18H (horaire modifié)
- Samedi de 10H30 à 12H
(lecture de contes ou histoires maintenue)

Site de la bibliothèque :
<http://locmariagrandchamp-pom.c3rb.org/>

Pour profiter d'un divertissement gratuit, venez à la bibliothèque emprunter des ouvrages variés. Vous trouverez toujours un livre pour captiver votre attention et votre imagination.



RUGBY À 5

Le Rugby à 5, à Locmaria-Grand-Champ

« Et voilà, tous les ans c'est la même histoire !

Dans l'euphorie du réveillon du nouvel an, j'ai pris la résolution de recommencer le sport. Déjà 5 ans que j'ai arrêté de courir, et je m'étais promis de retrouver une activité, pour décompresser et me dépenser.

9 mois plus tard, le bilan est là : je n'ai toujours rien fait ! Me voici donc au forum des associations de Locmaria-Locqueltas, bien décidé à y remédier.

Après avoir fait le tour des différents stands sans grande conviction, je me retrouve finalement devant celui de l'association Rugby Loisirs Locmaria. Une chose est sûre, aucune chance que je m'y mette : les chocs, les plaquages, très peu pour moi. Quelques gars discutent entre eux devant une vidéo. Ça rigole, ça se charrie. L'ambiance est sympa. Je m'arrête un instant pour regarder la présentation.

Je découvre que le rugby à 5 est un sport sans contact : ni plaquage, ni mêlée. C'est surtout un jeu basé sur l'agilité et la rapidité. Les joueurs présents me confirment que c'est très facile à apprendre. D'ailleurs, seuls 3 d'entre eux sont d'anciens joueurs de rugby. Les autres ont appris au fur et à mesure des séances, chaque jeudi soir de 19h30 à 21h30 (échauffement et récupération compris).

Je décide finalement de venir faire un essai la semaine suivante. Une seule séance a suffi pour me convaincre. Voilà 3 mois maintenant que je n'en rate aucune, je les attends même avec impatience.

L'équipe est très sympa et c'est un vrai moment de détente et de convivialité. Alors, faites comme moi, venez faire un essai et laissez-vous emporter par le ballon ovale ! »



A noter également : au cours de l'année, quelques rencontres sont prévues avec d'autres équipes du secteur. L'association organise plusieurs déplacements au stade de la Rabine pour soutenir le RCV, ainsi que des retransmissions de matches de l'équipe de France de rugby, sur grand écran sous la Halle.

Le 14 décembre dernier les joueurs se sont retrouvés autour d'un buffet de Noël concocté avec la boulangerie et les commerçants du marché : pain surprise et tarte aux pommes de Ty fournil, Charcuterie de Ty producteurs et fromages de la Malle aux fromages. Tout le monde s'est régalé, un grand merci à eux pour ces produits de qualité.

**Pour toute information,
contacter l'association
Rugby Loisirs Locmaria à l'adresse :**

**rugbyatoucher.locmaria@gmail.com
ou par téléphone au 07.81.75.51.48**



La nouvelle Garde du Loch et le Rugby à 5, font revivre notre terrain des sports communal.

Un grand merci à nos employés municipaux, qui prennent soin de nos équipements, pour permettre à nos locmariens de s'épanouir sportivement.



A LA DECOUVERTE D'UNE ASSOCIATION LA NOUVELLE GARDE DU LOCH LOCQUeltas LOCMARIA-GRAND-CHAMP

Entretien réalisé auprès de **M. Christophe ALLAIN**, Président
et de **M. Daniel GUYODO**, Secrétaire.

Comment est née la nouvelle Garde du Loch LOCQUeltas – LOCMARIA GRAND CHAMP ?

La Garde du Loch est officiellement née en 1955 ; début 2017, nous avons eu une réflexion au niveau du bureau : des installations existaient à Locmaria qui pouvaient être mises à disposition du club, et dans nos effectifs nous avions autant sinon plus de joueurs résidant à Locmaria que de joueurs résidant à Locqueltas. C'était particulièrement vrai au niveau de l'école de foot ; nous avons également rencontré Madame le Maire de Locmaria-Grand-Champ ; au final, et afin d'officialiser le caractère intercommunal du club, nous avons décidé de changer le titre de notre association, la Garde du Loch devenant la Garde du Loch Locqueltas-Locmaria ; de nouveaux statuts ont été rédigés et ils ont été approuvés à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 avril 2017.

Quel est l'Organigramme de votre club de football ?

Président : Christophe ALLAIN, Locqueltas
Vice-Présidents : Benjamin CADIOU et Cédric DEFERNEZ de Locqueltas, Bruno PERES de Grand-Champ et David ALLAIN de Locmaria-Grand-Champ.
Secrétaire : Daniel GUYODO, Locqueltas
Secrétaire adjoint : Erwan GAREL, Locmaria
Trésorier : Stéphane GUYONVARD, Locmaria
Trésorier adjoint : Cédric L'AFFEACH, Locqueltas
15 autres personnes complètent le conseil d'administration.

Quelles sont les différentes sections et quels en sont les responsables ?

Combien de licenciés pour combien d'équipes ?

Quels sont les jours, horaires et lieux d'entraînement pour chaque section ?

Sur quels terrains se déroulent les matches ?

- Les séniors

Ils représentent environ 40 joueurs, répartis en 2 équipes, classées en D1 et D3. Sous la houlette de Gildas LE DE, leur responsable, ils s'entraînent le mercredi et le vendredi à Locqueltas à 19h15. Ils jouent les matches à domicile à Locqueltas le dimanche après-midi : 13h00 et 15h00 ou 13H30 et 15H30.

- Les vétérans

Ils représentent environ 25 joueurs, répartis en 1 équipe. Sous la houlette de Bruno PERES, leur responsable, ils s'entraînent le jeudi à Locqueltas à 19h15. Ils jouent les matches à domicile à Locqueltas le dimanche matin à 10H.

- Les jeunes :

FOOT PLATEAUX

U6-U7

Responsables samedis : Benjamin CADIOU et Anthony LE MOING
Entraîneurs mercredis : Régis COGARD, Jérôme MARTIN, Jean-François LE ROCH
Effectif : 20 joueurs

U8-U9

Responsables samedis : Gildas LE DÉ, Julien DRÉAU
Entraîneurs mercredis : Samuel CHECK CASSIM, Claude JACOB
Effectif : 16 joueurs
Entraînements à Locmaria le mercredi de 16 à 17h - plateaux à domicile à Locmaria (généralement le matin)

FOOT A 8

U10-U11 :

Responsables samedis : Jérôme GRAYO et David ALLAIN
Entraîneurs mercredis de : Johann DUBOT (éducateur rémunéré), Jérôme GRAYO, Stéphane GUYONVARD et Steven JARNO
Effectif : 22 joueurs (2 équipes)
Entraînements à Locqueltas le mercredi de 16H30 à 18H
Matches à domicile à Locmaria, l'après-midi (tous les samedis une équipe joue à domicile).

U12-U13 :

Responsables samedis : Cédric L'AFFEACH, Erwan GAREL et Fred DURAND
Entraîneur mercredi : Johann DUBOT
Effectif : 13 joueurs (1 équipe)
Entraînements à Locqueltas le mercredi de 16H30 à 18H
Matches à domicile à Locqueltas l'après-midi.





des éducateurs avec comme but à moyen terme d'avoir des équipes séniors composées majoritairement de résidents des 2 communes

Où est fixé le siège du club ?

Au bar Tavarn Ar Gov chez Bertrand GAILLO, 18 place de la mairie à Locqueltas

Quel le prix d'une licence ?

85 euros pour les séniors et les vétérans, 65 euros des U12 jusqu'aux U17, 60 euros des U6 jusqu'aux U11.

Quelles manifestations organisez-vous chaque année ?

Depuis cette saison, fête bavaroise le 11/11

Fête de la musique au mois de juin

Animation avant le feu d'artifice du 13/07

Comment peut-on vous contacter ?

Adresse mail officielle : lagardeduloch56390@orange.fr

Président : Christophe ALLAIN 06 63 16 99 61

Secrétaire : Daniel GUYODO 02 97 60 70 78

Responsable communication :

Erwan GAREL 06 89 09 54 43

Que voulez-vous préciser pour clore cet entretien ?

Par rapport à la jeunesse présente dans les 2 communes, les conditions sont normalement réunies pour que le club poursuive sa progression ; il faudra pour cela continuer à structurer notre école de foot pour accueillir ces nombreux jeunes dans de bonnes conditions sinon ils partiront dans d'autres clubs ou opteront pour une autre activité ; dans ce cadre, la Garde du Loch Locqueltas-Locmaria fait appel à toutes les bonnes volontés sur les 2 communes pour venir renforcer nos équipes de dirigeants et d'éducateurs.

FOOT A 11 AVEC ENTENTE MEUCON

U15 :

Responsables samedis : Christophe ALLAIN et Benoît JÉHANNO

Entraînements mardi et jeudi à Locqueltas avec Benoît

Matches le samedi à Meucon

Effectif Garde Du Loch : 10 joueurs

U17 :

Responsable samedis : Greg et Cédric DEFERNEZ

Entraînements à Meucon avec Greg mardi et vendredi

Matches à Locqueltas le samedi

Effectif Garde Du Loch : 3 joueurs

Quel est le niveau de l'équipe fanion ?

Division 1 de district

Quels sont les objectifs du club ?

Pour les séniors, l'objectif de l'équipe A, nouvellement promue en D1, est d'assurer un bon maintien ; l'équipe B aura également ce même objectif.

Pour les jeunes, l'objectif est de continuer à renforcer nos structures notamment au niveau des dirigeants et



LES AMIS DE COÛTCANDEC

3 ans déjà !

Les Journées européennes du patrimoine sont le rendez-vous incontournable pour la découverte d'un patrimoine encore méconnu et de belles rencontres !

Depuis 3 ans déjà, les Amis de Coëtcandec œuvrent à la sauvegarde, à la restauration et à la mise en valeur du site et du château de Coëtcandec. Encouragés par les Coups de cœur de la Région Bretagne, les Amis de Coëtcandec ont été heureux d'accueillir une nouvelle fois un très nombreux public, curieux, passionné, attentif aux travaux réalisés au cours de ces derniers mois.

Malgré une météo peu clémente, 600 personnes ont visité Coëtcandec au cours des deux après-midi d'ouverture exceptionnelle. En dehors de ces rendez-vous chaleureux, le site reste en effet interdit d'accès. D'ici quelques années, les Amis devraient être en mesure de proposer d'autres dates d'ouverture, en toute sécurité et avec encore de meilleures conditions d'accueil.

Cette année, la troupe Arts en Scènes est venue animer la fin du samedi après-midi. La carpe du duc de Brienne, pièce de Jacques Mougenot, a captivé une bonne centaine de spectateurs. Un vif succès.



Les guides ont assuré plus de 20 visites commentées

Une première pour Coëtcandec ! A renouveler ! Une occasion également pour les Amis de Coëtcandec de préparer l'avenir en recevant Madame le maire, Madame la députée, Madame la vice-présidente du Conseil Régional de Bretagne, Monsieur le président de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération; tous ont été impressionnés par la qualité du site, l'ampleur des travaux réalisés et à venir, et par le nombre de visiteurs. Merci à vous tous.



Les Amis de Coëtcandec vous donnent rendez-vous pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre 2018 !

Bonne fin d'année et belle année 2018 !

Pour tous renseignements et joindre les Amis de Coëtcandec : le site www.lesamisdecoetcandec.fr et l'adresse email : lesamisdecoetcandec@orange.fr

Les trois acteurs ont conquis et réjoui la centaine de spectateurs



FESTI'LOCH en 2017

L'année a débuté dans la bonne humeur avec le spectacle de l'humoriste Jean PIÉPIÉ le 11 mars.

A suivi une collecte de journaux le 4 juin et un pique-nique géant en collaboration avec la mairie de Locqueltas le 8 juillet. Nous sommes heureux de voir toujours autant de monde à nos manifestations et de constater l'intérêt grandissant de la population pour notre collecte de journaux.

Nous avons aussi organisé notre 2^{ème} marché de Noël le 2 décembre à Locmaria-Grand-Champ, Place de la Voile, en partenariat avec les mairies de Locqueltas et Locmaria-Grand-Champ, la Garde du Loch, l'Apel et l'Ogec de l'école St Gildas, l'association "A petits pas", les chasseurs de Locmaria-Grand-Champ et l'Amicale Laïque de l'école du Four à Pain.

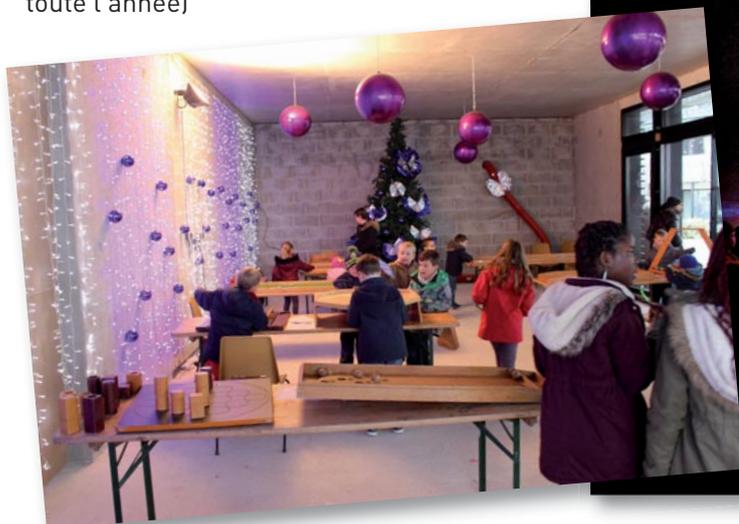
L'esprit de Noël était au rendez-vous avec la participation de nombreux artisans et commerçants. Les diverses animations proposées comme le manège, les jeux en bois surdimensionnés et le sculpteur de ballons, ont enchanté les visiteurs. Le Père Noël, présent toute la journée, a fait la joie des enfants. En soirée, un spectacle de feu suivi d'un repas a clôturé ce Marché de Noël.



Manifestations à venir et dates à retenir :

Spectacle humoristique avec Pascal FLEURY
le 17 février 2018 à la salle des fêtes de Locqueltas.

Collecte de journaux au mois de juin 2018
(Possibilité néanmoins de nous les déposer toute l'année)



Pour toutes informations :
Contacter Fabrice LE BARBIER au 07 86 09 70 31
ou festiloch56@gmail.com

Jeux de bois et spectacle de feu offerts par la municipalité

LA BATAILLE DU PONT DU LOCH : PAROLE DE CHOUAN



Je suis un chouan, ou du moins je l'étais il n'y a pas si longtemps.

Les Républicains nous nommaient ainsi, car c'était par un cri de chat-huant que nous reconnaissons les nôtres, si danger il y avait.

L'évènement dont je voulais vous parler, je voulais le partager avant que ma mémoire ne m'abandonne.

Il s'agit de temps glorieux pour les nôtres, où nous avons brillamment résisté aux Républicains. Je

ne sais pas si notre cause était juste, mais nous nous sommes battus pour un idéal : nous étions très attachés à une coutume ancestrale, notre roi, notre religion et ses prêtres, et cette maudite révolution a tout bousculé, tout massacré : notre patrimoine, églises, chapelles et châteaux.

Bien sûr qu'on ployait sous les corvées seigneuriales, qu'une bonne part de nos récoltes partait vers l'Eglise, les seigneurs, le Roi, mais nous étions attachés à cette tradition ancestrale, et surtout le sentiment d'ordre et de sécurité dominait.

Au moment de la Révolution, trop de repères ont changé, on a attaqué notre roi et nos prêtres, une certaine terreur s'est installée. Nous nous sommes donc battus pour résister à ce nouvel ordre du monde, et protéger en particulier nos prêtres qui n'avaient pas prêté serment à la constitution civile du clergé.

Nous avons posé pas mal de difficultés aux Républicains, mais l'évènement capital qui a provoqué à terme notre perte a été cette fameuse bataille du Pont du Loch, improprement baptisée car elle s'est déroulée sur un plus large secteur défini entre les villages de Coëtcandec, Morbouleau, Locmaria et Talhouët.

Les jours qui l'ont marquée ont été décisifs pour la suite de notre combat : nous n'avons pas su alors écraser définitivement les Républicains, ce fut le commencement de la fin...

Nous étions le 22 Janvier 1800, ou comme on disait à l'époque, le 3 du mois de Pluviôse, et nous effectuions avec succès, un blocus autour de Vannes. La garnison du général Harty, recluse dans Vannes, commençait à manquer sérieusement de vivres. Nous les avons cachées par chez nous, dans nos fermes locmariennes et des environs.

Le général Harty a donc décidé un Raid vers le Nord de Vannes ; averti, notre chef Cadoudal, nous a conseillé de fuir et de laisser nos masures, pour éviter de précieuses pertes humaines. Nous nous sommes donc cachés, abandonnant à contrecœur nos fermes, et les vivres cachées à l'intérieur. Cadoudal, quant à lui a quitté ses quartiers grégamistes pour le presbytère de Plaudren, puis le château de Trédion.

Harty et ses hommes se sont donc emparés sans difficulté de Grand-Champ, et nos légions chouannes se sont repliées, telles que nos armées ennemies étaient séparées par le Loc'h. Deux ponts permettaient son passage dont celui de Pont du Loc'h. 8 camarades, qui le protégeaient, ont été fusillés.

Notre chef Cadoudal préparait néanmoins sa contre-attaque : constatant que les troupes Républicaines étaient distancées, il a décidé de les encercler.

Les légions de Guillemot, notre « roi de Bignan », ont quant à elles franchi les collines de Lanvaux et débarqué non loin du château de Coëtcandec. Ils ont fait refranchir le Loc'h aux troupes républicaines au niveau de Camezon. La défaite républicaine aurait même plus été totale si un de nos chefs, Sol de Grisolles, n'avait été retardé par le général Grigny près de Muzillac.



Entre-temps Harty, avec des réserves, s'est porté à la rencontre de Guillemot. L'affrontement a eu lieu à Morbouleau, et au bout d'une heure, notre lieutenant-colonel Gomez a réussi à contourner les Républicains et les attaquer sur leur flanc droit. Ce fut alors la débandade pour les Républicains, qui ont tout de même réussi en fuyant vers Locmaria, à rallier les réserves. Guillemot, quant à lui, furieux de ne pas avoir été soutenu par Cadoudal, et déçu de ne pas avoir vu Sol apparaître, décida de retourner vers ses bases initiales.

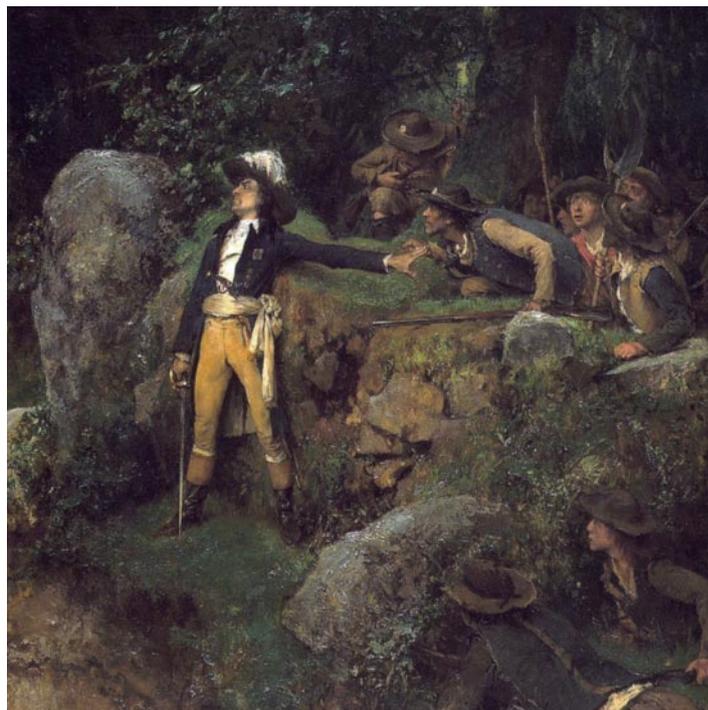
Peu de temps après, Harty envoya une colonne de 110 hommes pour escorter un convoi de 17 charrettes de vivres vers Vannes. Nos hommes les attaquèrent alors entre Talhouët et Meucon, et mirent en fuite les Républicains ; 33 d'entre eux se retranchèrent dans le village de Guernic, et réussirent à résister à 800 d'entre nous. Harty alla encore chercher des renforts de Vannes et revint à la charge ; ce fut en vain : nos légions, armées de deux canons les mirent encore en fuite.

Le sort des Républicains devenait de plus en plus indécis, tant ils étaient de plus en plus resserrés et harcelés par nos cavaliers. Les Républicains tentèrent une première percée, appuyés par le 3^{ème} bataillon de la 22^{ème} compagnie et leur canon, sans succès.

Sol de Grisolles arriva enfin, mais ses hommes épuisés, refusèrent le combat.

Harty, constatant la discorde chez nos chefs, tenta une ultime percée, arrêta le mouvement de contournement de nos hommes, puis chargea nos lignes. Les pertes furent lourdes pour nos ennemis, mais ils réussirent à rentrer dans Vannes, se battant jusqu'à ses murs.

Cette chance d'obtenir cette victoire décisive, nous l'avons manqué, et l'avons chèrement payée dans les années qui suivirent. Cadoudal notre chef, fut guillotiné à Paris quatre ans plus tard. Quant à nous, nous apprîmes à vivre autrement, mais cet épisode marqua à jamais notre vie.



En souvenir de ces temps qui ont marqué l'histoire de notre pays locmarien, une stèle ainsi qu'un panneau commémorant cette bataille, ont été érigés sur le site de Pont du Loch.



COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	PRESIDENT VICE PRESIDENT	ADRESSE	MAIL	TÉLÉPHONE
A.P.E.L.	Mme Sandrine BROUSSE	1 rue des Abricotiers LOCMARIA GRAND CHAMP	evan.meril@orange.fr	06 12 32 07 57
AMICALE LAIQUE	Mmes Denise JAN et Sabine LE BERRIGAUD	Mairie de Locmaria-Grand-Champ 1 rue des Hortensias LOCMARIA GRAND CHAMP	amicale.locmaria@gmail.com	
ASS. PAROISSIALE	M. Yves BOUCHER	19 rue de la bourdonnaye LOCMARIA GRAND CHAMP		
ASSOCIATION DE CHASSE	M. Jean-Luc PENVEN	47 Route de Talhouët LOCMARIA GRAND CHAMP	jeanluc.penven@orange.fr	02 97 66 62 52
CLUB DES GENETS D'OR	M Yves LECOQ	14 Pont du Loch LOCMARIA GRAND CHAMP	tecoqy@orange.fr	02 97 66 61 06
FESTI' LOCH	M. Fabrice LE BARBIER	Route de Talara PLAUDREN	gue.jean-pierre@wanadoo.fr	GUE Jean- Pierre
FOUR A BREIZH	M. Vincent LAMOUR	Route de Talhouët LOCMARIA GRAND CHAMP	festiloch56@gmail.com	07 86 09 70 31
GYM & LOISIRS DU LOC	Mme Valérie MALLET	30 Lotissement Prad Château LOCMARIA GRAND CHAMP	fourbreizh@gmail.com	
LA GARDE DU LOCH	M. Christophe ALLAIN	LOCQUELTAS	malletcmv@gmail.com clairlebohec@orange.fr michel@planetete-aqua.com	06 95 93 19 00
LES AMIS DE COËT CANDEC	M. Gérard DANET	Route de Lopabu GRAND CHAMP	allainc@orange.fr dg.allezverts@orange.fr	
OGEC Ecole Saint Gildas	M. Pierre L'HOTE	Ecole Saint Gildas LOCQUELTAS		02 97 66 42 91
RUGBY LOISIRS LOCMARIA	M. Romain GIBOU	1 rue des Hortensias 18 rue de la Bourdonnaye LOCMARIA GRAND CHAMP	ogec.locquetas@gmail.com	
TAROT CLUB DU LOCH	M. Jérôme JEGOUSSE	1 Lann Bot Spenn LOCMARIA GRAND CHAMP	rugbyatoucher.locmaria@gmail.com	
U.A.LOC	M. Yves LECOQ	14 Pont du Loch LOCMARIA GRAND CHAMP	jerome.jegousse@hotmail.fr	06 17 36 37 70
UNACITA	M. Henri RAULT	15 rue de la bourdonnaye LOCMARIA GRAND CHAMP	tecoqy@orange.fr	02 97 66 61 06
				02 97 66 62 45

AGGLO QUOI DE NEUF ...!?

GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération)



ATELIER COMPOST AU SYSEM



Julien VACHER, de Terhao, a animé l'atelier compost et paillage des jardins le samedi 25 novembre.

Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, le Sysem, Golfe du Morbihan-

Vannes agglomération, et les partenaires locaux ont organisé différents ateliers destinés aux habitants du territoire, du 18 novembre au 2 décembre. Ces ateliers permettent au public de découvrir de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement, comme favoriser le réemploi, fabriquer soi-même, lutter contre le gaspillage alimentaire...

À Locmaria-Grand-Champ, le thème retenu était « Compost et paillage au jardin », avec Terhao.

TRANSPORT

Pour se déplacer sur le territoire de l'agglomération, le réseau Kiceo propose 20 lignes régulières, complété de services de transports scolaires et d'un service de transport à la demande, dénommé Créacéo.

Ligne TIM 3 Colpo - Locmaria-Grand-Champ - Vannes. Pour connaître les horaires sur internet : <https://www.kiceo.fr/sites/default/files/ligne/tim3.pdf>

➤ Transport scolaire :

L'inscription au transport scolaire pour les élèves fréquentant les collèges et lycées situés sur Vannes doivent se faire auprès des services de KICEO. Renseignements au 02 97 01 22 10.

Pour connaître les horaires de la ligne Colpo - Locmaria Grand-Champ - Locquetas vers Vannes <https://www.kiceo.fr/lignes-scolaires>

➤ Transport Mobicéo :

La carte MOBICÉO permet d'accéder à une tarification présentée sous forme de chèques voyages. Les chèques MOBICÉO sont attribués en fonction de l'usage régulier (travail, études) ou occasionnel (tous les autres motifs de déplacements).

POINTS DE VENTE :

A Infobus : Place de la République à Vannes

Au dépôt Kicéo : zone de Kerniol à Vannes

Par correspondance, en joignant le paiement correspondant, à : Kicéo - Service MOBICÉO 56004 Vannes

Pour Locmaria-Grand-Champ, le point Mobicéo est à la Boulangerie Ty Fournil.

PISCINE

Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération gère deux piscines : l'Aquagolfe de Surzur et la piscine du Loc'h à Grand Champ.

CULTURE / SALLES

➤ Espace culturel l'Hermine :

L'espace culturel l'Hermine, créé à Sarzeau en 2001, regroupe une salle de spectacles de 470 places, un hall d'exposition, le conservatoire de la presqu'île de Rhuy et la médiathèque de Sarzeau. Une cohabitation heureuse qui enrichit le projet spécifique de chacun de ces équipements et crée des dynamiques de collaboration riches et passionnantes. En 15 ans, l'Hermine est devenue un des pôles culturels majeurs de l'agglomération de Vannes. Elle accueille environ 17 000 spectateurs sur l'ensemble des spectacles programmés dans l'année.

Pour plus d'informations : <http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/centre-culturel-lhermine>

➤ L' Echonova

Avec ses 45 concerts par an, sa salle de 600 places, ses studios de répétition et d'enregistrement et son centre de documentation très complet, l'Echonova s'est vite imposé comme le temple des musiques actuelles sur le territoire de l'agglomération. Basé à Saint-Avé et inauguré en 2010, l'Echonova n'est pas seulement un lieu de diffusion musicale. On y crée aussi beaucoup, on forme et on informe, on conseille et on accompagne. Ce lieu se destine aussi bien au grand public à travers une programmation éclectique d'événements à dominante pop rock électro, qu'aux groupes et artistes de l'agglomération souhaitant répéter, enregistrer leur album dans de bonnes conditions ou se produire en public.

L'Echonova s'attache par ailleurs à défendre la culture dans sa diversité et à donner le goût de la découverte à chacun. C'est pourquoi des projets culturels sont également mis place en direction de publics spécifiques, dans les établissements scolaires ou à la maison d'arrêt de Vannes notamment.

Pour plus d'informations : <http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/lechonova>

ESPACE AUTONOMIE SENIORS

L'espace autonomie seniors vannetais intervient sur les 34 communes de l'agglomération. C'est un lieu unique d'accueil, d'écoute, d'informations et de conseils qui oriente les aînés et/ou leur entourage vers la bonne structure en fonction de leurs besoins.

Pour plus d'informations : <http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/espace-autonomie-seniors>

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

ALIMENTAIRE

- ▶ **LE MANEGWEN - Bar - Restaurant - Brasserie** - Collec - Tél. 02 97 66 67 50 - lemanagwen@orange.fr
- ▶ **TAVARN ER FETAN - Bar - Journaux - Tabac** - 4 rue de la Bourdonnaye - Tél. 02 97 66 68 89
- ▶ **IDÉES DE PAINS - Boulangerie Artisanale Bio** - Talhouët - Tél. 02 97 61 50 17 - ledoare-mc@orange.fr
- ▶ **TY FOURNIL - Boulangerie - Pâtisserie** - 1 place de la Voile - Tél. 02 90 73 39 14 - tyfournil@gmail.com
- ▶ **MIMI GALETTE - Fabrication de crêpes et de galettes à emporter - Préparation de repas à domicile**
Talhouët - Tél. 06 12 54 11 42 - mimi.jqp@live.fr
- ▶ **AU POELON GOURMAND - Fabrication de plats cuisinés à emporter**
Collec - Tél. 02 97 62 84 21 - contact@au-poelon-gourmand.fr

AUTOMOBILES

- ▶ **LOCQUeltas AUTOMOBILES - Achat/vente de véhicules neufs et occasions - Réparation - Entretien**
ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 66 60 01 - gwenael.bougaud.locqueltas02@reseau.renault.fr
- ▶ **GARAGE DU LOCH - Réparation de véhicules automobiles légers - Mécanique**
Collec - Tél. 02 97 61 51 61 - garage.loch@orange.fr
- ▶ **Didier OLART** - ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 44 47 34 - didier.olart@orange.fr

SERVICES

- ▶ **CABINET INFIRMIER - Valérie TEXIER - Isabelle COLLET** - 3, place de la voile - Tél. 02 97 66 65 94
- ▶ **MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE - Romain GIBOU et Yohann GUILLE** - 3, place de la voile - Tél. 02 97 68 49 60
- ▶ **OSTÉOPATHE D.O. - Julie LE BAGOUSSE** - 3, place de la voile - Tél. 07 85 49 12 70
julielb.osteo@gmail.com
- ▶ **Laurence BRIAND- Praticienne en bio-énergie et en magnétisme curatif** - 14 rue de la Bourdonnaye
Tél. 06 43 52 94 10
- ▶ **TAXI LE FLOCH** - 8 résidence Koët Bihan - Tél. 06 24 78 19 90 Commune de Stationnement Plescop
- ▶ **LYDIA COIFFURE** - 3, place de la voile - Tél. 02 97 67 70 12
- ▶ **Christelle BULÉON - Assistante administrative - Secrétaire à domicile** - 6, allée des abricotiers
Tél. 07 82 31 20 58
- ▶ **Rosy BRUNET - Services à la personne - Assistante administrative** - Tél. 02 97 49 05 70 / 06 13 30 16 54
aidepar@orange.fr
- ▶ **Fabrice DANO - Cours de guitare** - 6, rue des Cerisiers - Tél. 02 97 66 66 73 / 06 62 33 77 81
- ▶ **English Succes - Virginie Le DEVENDEC** - 13 rue des Chardonnerets - Tél. 02 97 68 45 91
- ▶ **Véronique CAM LE GARJAN - Conseillère de mode à domicile** - Lann Bot Spenn - 06 14 20 74 06
- ▶ **DRESAN Electronique** - 14, rue Bourdonnaye - Tél. 09 86 73 27 67 - contact@dresan-electronique.fr

DIVERS

- ▶ **ISAP 56 - Installations de machines et équipements mécaniques** - Kermenezy - rouxlionel11642@neuf.fr
- ▶ **SICAA - Gestion de l'eau en milieu rural** - 1, place de la voile - Tél. 02 97 44 23 35

BTP

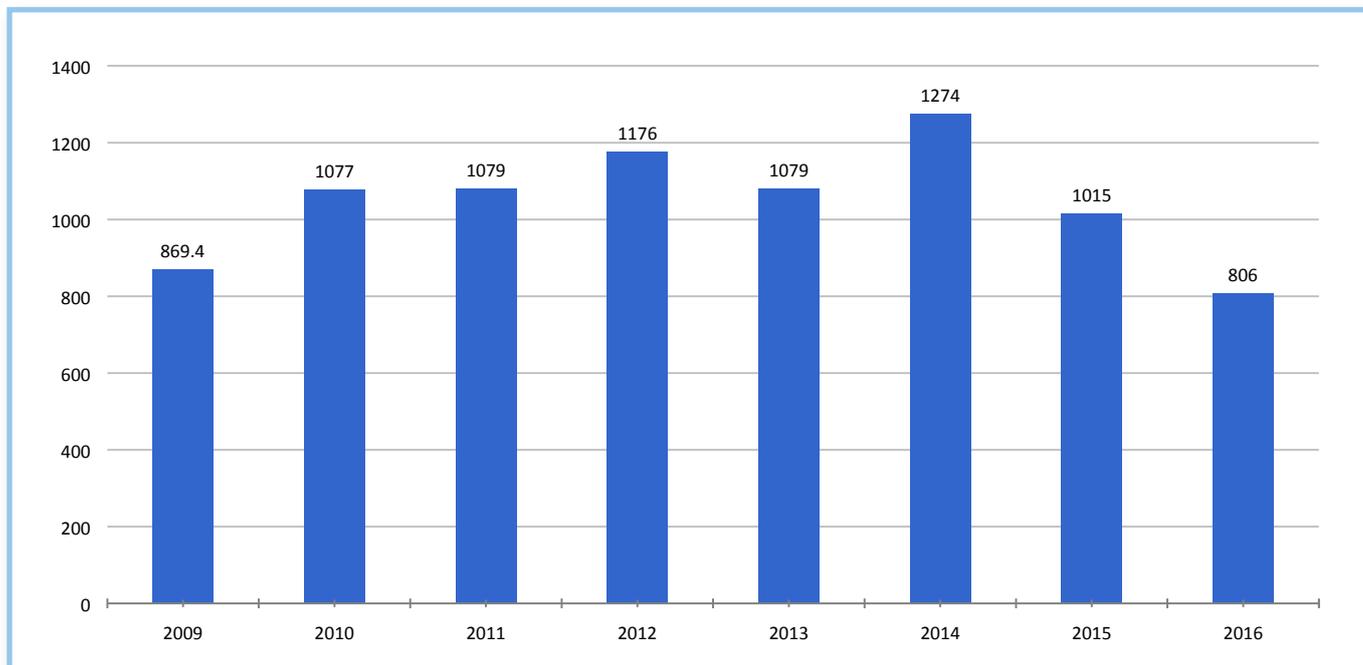
- ▶ **INTÉRIEUR - Prestations de petit bricolage - Travaux - Jardinage - Assistance et dépannage informatique à domicile** - Michel AUTISSIER - Talhouët - Tél. 06 08 49 22 26 - michelaut@neuf.fr
- ▶ **Xavier BLANCHET - Travaux de revêtement des sols et des murs** - 23 lotissement Prad Château - Tél. 02 97 61 50 09
- ▶ **Nicolas BOURSICOT - Travaux de plâtrerie d'intérieur** - Talhouët - Tél. 02 97 66 62 47 - info@nicolas-boursicot.com
- ▶ **Nicolas FRENOT - Installation électrique** - 5 allée des framboisiers - Tél. 06 66 55 58 78 - nicolasfrenot56@hotmail.fr
- ▶ **David GOMBAUD - Menuiserie Bois** - 38 route de Talhouët - Tél. 02 97 66 69 68 - carodav56@hotmail.fr
- ▶ **SCIERIE DES CEDRES Jean-Marie GRAU - Sciage et rabotage du bois** - Botcalpir - Tél. 02 97 66 66 52 - scieriedescedres@laposte.net
- ▶ **Ronan LE BOULLEC - Terrassements** - Collec - Tél. 06 07 14 36 45 - ronanleboullec@wanadoo.fr
- ▶ **Xavier LE GARJAN - Agencement - Menuiserie** - ZA Botcalpir - Tél. 02 97 66 66 17 - xavier.le-garjan@wanadoo.fr
- ▶ **Christopher LE POGAM - Électricité - Plomberie - Chauffage - Pose, installation, entretien et maintenance** - 23 résidence de Koët Bihan - Tél. 06 71 25 74 61 - contact@christopherlepogam.fr
- ▶ **LE ROCH PEINTURES - Fournitures et pose de peinture, revêtements sols et murs - Création, décoration et aménagement d'intérieurs** - ZA Botcalpir - Tél. 02 97 42 37 64 - j.leroch@wanadoo.fr
- ▶ **Gwenaelle LE TALLEC - Installation électrique** - Le Pont du Loch - 02 97 61 51 52 - le-taltec-alain@hotmail.fr
- ▶ **SANCHEZ PEINTURE - Peinture - Ravalement - Revêtement sols et murs - Vitrerie** - ZA Botcalpir - Tél. 02 97 66 66 70 - sarl.sanchez.peinture@hotmail.fr
- ▶ **Jean-Christophe TERES - Peinture - Ravalement - Revêtement sols et murs - Armor décors** - ZA Botcalpir - Tél. 02 97 66 60 46 - armordecors.peinture@aliceadsl.fr
- ▶ **Cyril LONAY - Plomberie - Chauffage - Carrelage - Électricité - Dépannage - Rénovation/neuf - Conception et réalisation de salle de bain** - 17 rue des Cerisiers - Tél. 06 42 24 30 78 - lonay.cyril@gmail.com
- ▶ **François GUEGAN - Service de nettoyage - Abattage - Élagage - Étêtage - Taille de haies - Tonte de pelouse** - 6 rue des fauvelles - Tél. 06 16 59 56 43
- ▶ **INSPIRATION PEINTURE - Fabien LARDANT - Décoration d'intérieur - Peinture - Revêtement sols et murs - Dressing** - 1 le Pré castel - 06 24 20 62 97 - inspiration-peinture@orange.fr
- ▶ **DEMETER - Damien LE BORGNE - Paysagisme** - ZA Botcalpir - Tél. 02 97 61 51 37
- ▶ **JO ELEC - Jonathan LE MOUËLLIC - électricité** - Kerhervé - Tél. 06 58 52 98 99
- ▶ **MGAMENAGEMENT - Mathieu GOURIO - Terrassement** - Prad Château - Tél. 06 29 43 07 87
- ▶ **ID ARCHITECTE - Jean MINGOUBE - Architecte** - Botcalpir - Tél. 02 97 61 52 44

Faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie
pour être inscrit dans notre prochain annuaire

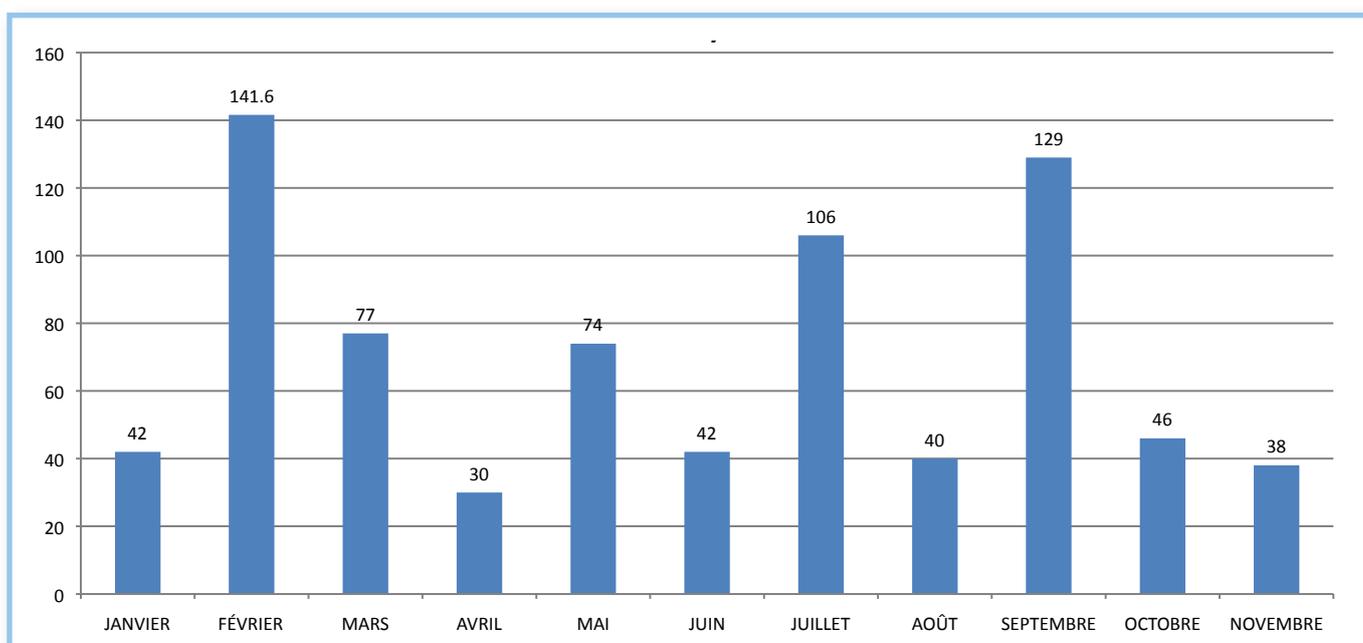
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

07/02	TOURNOI HOMOLOGUÉ TAROT	Tarot Club du Loch	Maison des associations 14H-19H30
17/02	SOIRÉE SPECTACLE HUMORISTE Pascal Fleury	Festi'loch	Salle polyvalente de Locqueltas
24/02	FINALE régionale Promotion Tarot Tournoi organisé en parallèle	Tarot Club du Loch	Maison des associations Après-midi et soir
24/03	CARNAVAL de l'école du Four à Pain	Amicale du Four à Pain	Locmaria Grand Champ 11h00- 14h00 Gratuit
25/03	BAL COUNTRY	Gym et loisirs du Loch	Salle polyvalente de Locqueltas 20h30 Entrée 5€
04/04	TOURNOI HOMOLOGUÉ TAROT	Tarot Club du Loch	Restaurant Le Maneguen 14H-19H30
02/06	COLLECTE DE JOURNAUX	Festi'Loch	Lieu non défini
06/06	TOURNOI HOMOLOGUÉ TAROT	Tarot Club du Loch	Maison des associations 14H-19H30
22/06	GALA DE DANSE	Gym et loisirs du Loch	Espace 2000 GRAND CHAMP 20h30 5€ adultes/3€ enfants de - 12ans
23/06	KERMESSE de l'école du Four à Pain	Amicale du Four à Pain	Locmaria Grand Champ Terrain des sports 14h30 -22h00 Gratuit
23/06	TOURNOIS HOMOLOGUÉS TAROT	Tarot Club du Loch	Maison des associations Après-midi et soir
04/07	TOURNOI TAROT	Tarot Club du Loch	Bar Chez Régine Morbouleau - Locqueltas - Après-midi et soir Sur Réservation
07/07	PIQUE-NIQUE GÉANT	Festi'Loch	Locqueltas Place de la Mairie
15/08	PARDON NOTRE DAME DE LOCMARIA	Paroisse	Locmaria Grand Champ 10H30
11/09	CONCOURS DE BOULES BRETONNES	UALOC	Locmaria grand Champ Boulodrome de Norvrance Après-midi
28-29 et 30/09	24^{ème} ÉDITION des Virades de l'Espoir du territoire du Loch Comité des Virades de L'espoir en partenariat avec Four à Breizh		Locmaria Grand Champ
06/10	CONCERT organisé dans le cadre d'octobre musical Eglise de Locmaria Grand Champ 20h30		Commune de Locmaria Grand Champ Gratuit
13/10	CONCERT organisé dans le cadre d'octobre musical Eglise de Locmaria Grand Champ 20h30		Commune de Locmaria Grand Champ Gratuit
20/10	CONCERT organisé dans le cadre d'octobre musical Eglise de Locmaria Grand Champ 20h30		Commune de Locmaria Grand Champ Gratuit
27/10	CONCERT organisé dans le cadre d'octobre musical Eglise de Locmaria Grand Champ 20h30		Commune de Locmaria Grand Champ Gratuit
01/12	MARCHÉ DE NOËL	Festi'Loch	Place de la Voile

PLUVIOMÉTRIE DE 2009 À 2016 À LOCMARIA-GRAND-CHAMP (en mm)



PLUVIOMÉTRIE DE JANVIER À NOVEMBRE 2017 À LOCMARIA-GRAND-CHAMP (en mm)



Pour information, 1 mm de pluie équivaut à 1 L / m²

Nous remercions pour ces données notre éminent météorologue locmarien Mr Michel ALAIN qui a patiemment au fil des années récolté ces précieuses informations.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Horizontalement :

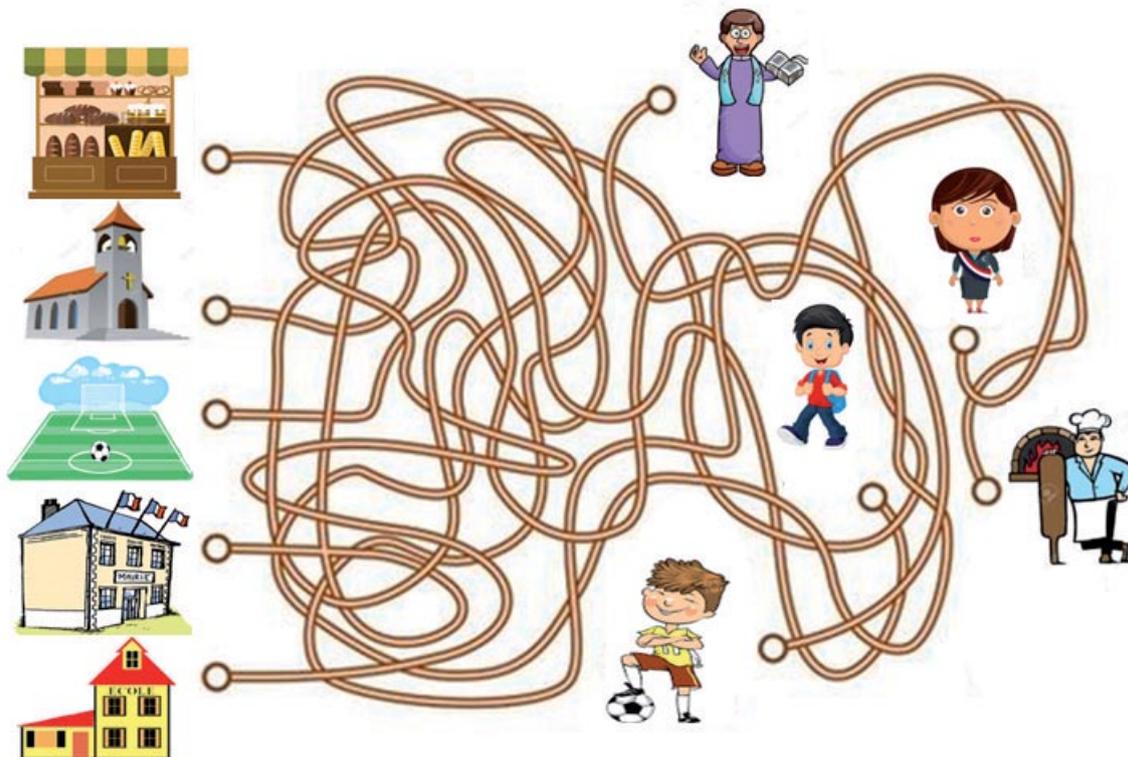
- A - Quartier Nord de Locmaria-Grand-Champ
- B - Groupe de 2 musiciens- Fin de commune périphérique de Locminé- Changea de voix
- C - Après le Do – Village locmarien humant les bonnes odeurs de pain et de cuisine.
- D - Peuple de Zambie – L'association locqueltaise en pointe des petits avec plaisir
- E - Personnage de Tolkien – Ouvre la porte – Arbre ou petite île méditerranéenne
- F - ZettaOctet – Maire de Locmaria-Grand-Champ
- G - Rocade parisienne pour les jeunes
Tendre pour le pain
- H - Archives télévisuelles
Société informatique
- I - Quartier du jardin locmarien du curé
- J - Ile charentaise – Version originale
Mouvement de joie dans un stade
- K - Ne meurt jamais – Rassemblement d'axones.
- L - Château locmarien

Verticalement :

- 1 - Village locmarien cerné d'un long chemin creux très prisé par les randonneurs – Fait le clown
- 2 - Village colpéen, lieu de naissance de Perrine Sanson – Ainsi de suite
- 3 - Sainte Patronne locmarienne – veste à capuchon dont le nom dérive de « vent » en inuit, porté à l'origine par les esquimaux - ExaOctet
- 4 - Dêvétu – Exister
- 5 - Zone Artisanale locmarienne
Symbole chimique du Niton
- 6 - Symbole chimique de l'Aluminium
Cri de surprise – Contraire de sans
- 7 - Outil du maçon – Subtilisa
- 8 - Ecole allemande – C'est-à-dire
- 9 - Tentez – Comme les blés
- 10 - Touché – Egorgée en sacrific
- 11 - Voie en ville – Et pas ailleurs
Instrument de Guillaume Tell
- 12 - Originaire de – Epoque

JEU DU LABYRINTHE

Relier chaque personnage à son emplacement dédié



CHARADES

Mon premier est le produit de la vache
 Mon deuxième est la deuxième plus grande ville du Brésil
 Mon tout est un lieu-dit de Locmaria

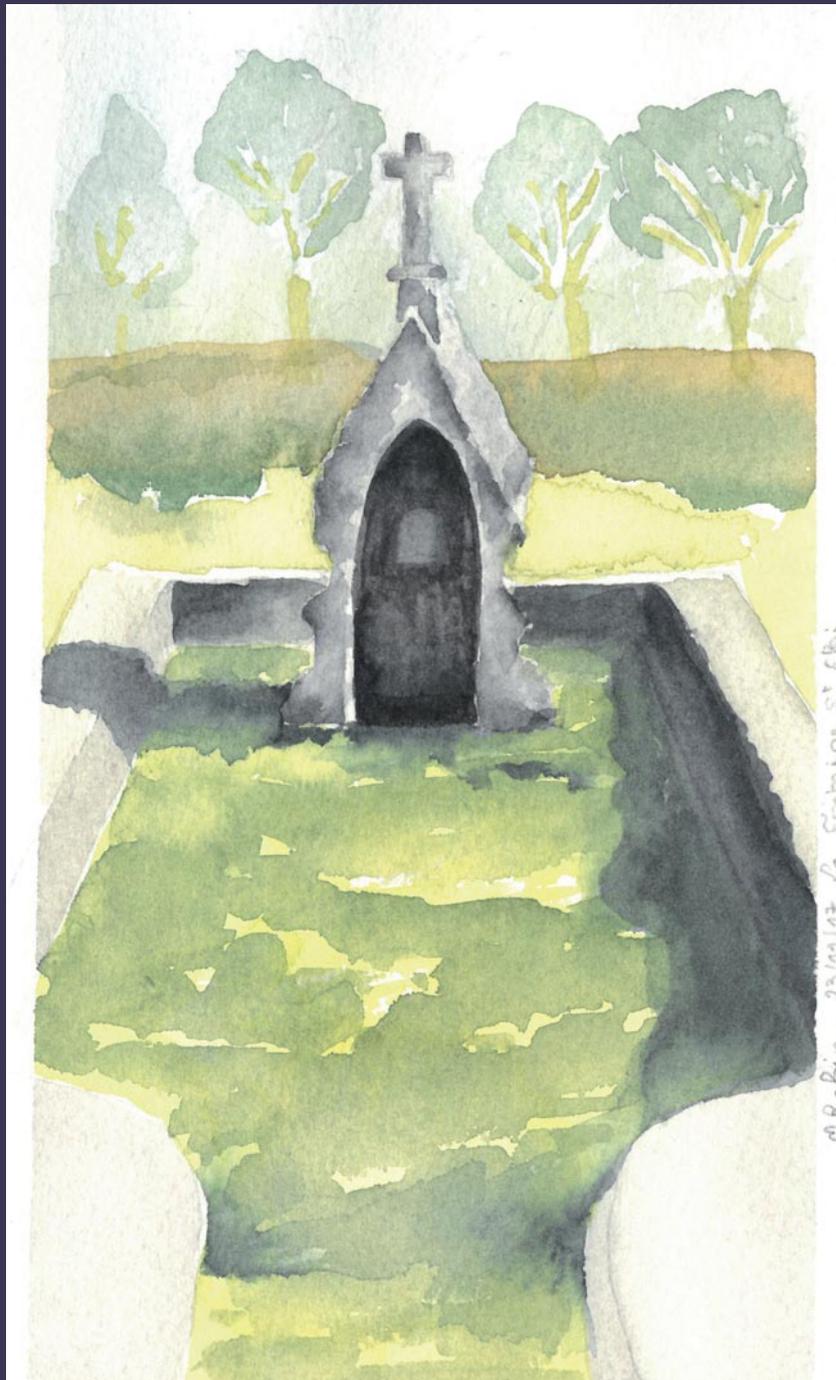
Mon premier est le diminutif de Benjamin
 Mon deuxième est le terme le plus courant dans une conversation téléphonique
 Mon tout est un lieu-dit de Locmaria

Mon premier désigne un lieu habité en breton
 Mon deuxième est un fromage à pâte molle
 Mon dernier est une façon peu polie de dire 'comment' si l'on n'a pas compris quelque chose
 Mon tout est un lieu-dit de Locmaria

Mon premier signifie 'allez' en Anglais
 Mon deuxième est le contraire de pars !
 Mon tout est un lieu-dit de Locmaria

Mon premier est indispensable dans un lit l'hiver
 Mon deuxième un préfixe qui signifie 'deux'
 Mon troisième est la deuxième moitié du cri de l'âne
 Mon tout est une résidence de Locmaria

Mon premier est l'endroit où l'on attend le train
 Mon deuxième exprime la joie
 Mon dernier est un type de culture respectueuse de l'environnement
 Mon tout est un lieu-dit de Locmaria



**Aquarelle de la fontaine St Eloi
réalisée par Micheline ROBIN**

**Nous remercions Sylvie LATTE et ses élèves peintres
pour leur contribution.**